

MONTPELLIER

n°40 - Novembre 1981

votre ville

Journal d'information municipale

La nouvelle gare **Une réalisation S.N.C.F.** **Ville de Montpellier**



Sommaire

- | | | | |
|--|------|---|------|
| • Les décisions de Conseil Municipal | p. 2 | • Congrès de l'U.N.B.A.S.F. Les personnes handicapées dans la cité. | p.11 |
| • La nouvelle gare : Le billet du maire | p. 3 | • Le maire de Louisville dans notre cité | p.16 |
| • Trois classes maternelles inaugurées | p. 4 | • A vous la parole | p.18 |
| • Jack Ralite ministre de la santé à Montpellier | p. 5 | • Recherche et technologie | p.19 |
| • Le point sur le nettoyage. Une opération dans chaque quartier. | p. 6 | • Agro-Alimentaire, des rencontres internationales. | |
| • Scolaire : vos besoins, notre travail | p. 8 | • Spectacles | p.22 |

SEANCE DU 5 OCTOBRE 1981

AFFAIRE 1 :

Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique.

AFFAIRE 2 :

Création d'un poste de psychologue à l'école Carnot et d'un poste de rééducateur en psycho-motricité à l'école élémentaire PETIT BARD 1.

AFFAIRES 3, 4 :

Garantie de la Ville au B.A.S. pour emprunts auprès de la Caisse d'Epargne en vue des aménagements de la Résidence Foyer BEL-JUEL et de l'équipement du Foyer des Travailleurs Migrants.

AFFAIRE 5 :

Aménagement d'un carrefour dinivelé au niveau du C.H.R. LAPEYRONIE.

AFFAIRE 6 :

Cité des GEMAU, indemnisation par assurance des frais d'incendie d'ascenseur.

AFFAIRES 7, 44 :

Personnel Municipal. Contentieux. Autorisation de défendre dans les affaires opposant la Ville à l'Union des Collectivités Locales à PARIS, à M. MAS RENE.

AFFAIRE 8 :

Rectification et recalibrage du LEZ, acquisition terrain FORNONS.

AFFAIRE 9 :

Responsabilité de la Ville. Autorisation de défendre dans l'affaire BOCH.

AFFAIRE 10 :

Budget 1981, décision modificative n° 2.

AFFAIRES 11, 12, 13, 14 :

Affaires scolaires, demandes de subvention pour :
— Eclairage sécurité dans diverses écoles
— Extension de la salle de repos, école F. GARNIER.
— Réfection d'un logement de fonction au G.S. de l'Aigelongue,
— Classes préfabriquées aux G.S. Aiguerelles, Docteur CALMETTE et LA MARTELLE.

AFFAIRE 15 :

Revision de la carte scolaire des écoles annexes et d'application.

AFFAIRE 16 :

Assainissement. Programme des travaux subventionnés 1982.

AFFAIRE 17 :

Assainissement. Marché SOBEA, avenant n° 1.

AFFAIRE 18 :

Cession à la Ville de droit aux BAUX pour les locaux occupés par le C.F.P.C. : Immeuble du POLYGONE et le TRIANGLE.

AFFAIRE 19 :

Adhésion de la Ville à l'Association CAPENE.

AFFAIRES 20, 21 :

Garantie de la Ville au Centre Régional de lutte contre le Cancer pour :

— l'achat d'un appareil de Cobalthérapie
— complément de financement du projet d'installation d'un accélérateur linéaire type SATURNE.

AFFAIRE 22 :

Marché avec la Sté. TABO pour la fourniture et l'installation d'un four crématoire au Cimetière ST-ETIENNE.

AFFAIRE 23 :

Consultation de la Ville sur la création de nouveaux cantons.

AFFAIRE 24 :

Paiement des intérêts de retard dus par la Ville à Mme MARTIN pour l'acquisition de l'immeuble 15, rue PLAN DE L'OLIVIER.

AFFAIRE 25 :

Demande d'utilité Publique pour l'échange entre la Mai-

son Forestière de MONTMAUR et une parcelle de la ZOLAD.

AFFAIRES 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32 :

— modification du tableau des effectifs du conservatoire national de région.

— avance consentie par la Ville, pour le compte du C.F.P.C.

— déroulement de carrière des gardiens de parking

— modification du tableau des effectifs du personnel de l'imprimerie

— transformation de postes de gardien de parking en Receveur Placier.

— contrat de coordonnateur technique du Théâtre.

AFFAIRES 33, 34 :

Restaurants scolaires.

— Passage en facturation directe du Service Accueil

— Tarification dégressive des prix des repas.

AFFAIRES 35, 37 :

Appel d'offres pour,

— aménagement de la 2^e tranche des terrains de sports de GRAMMONT

— aménagement de vestiaires, sanitaires des terrains de foot des quartiers GELY, ASTRUC, LEMASSON, PAUL-VALERY, LES TRITONS.

AFFAIRES 36, 38, 39 :

Demande de subvention,

— la réalisation d'un stade d'athlétisme à GRAMMONT

— le Théâtre Lyrique

— l'équipement d'un lieu scénique à GRAMMONT.

AFFAIRE 40 :

Projets de rénovation du Théâtre municipal et de transformation du Chai du Château de GRAMMONT.

AFFAIRE 41 :

Marché SERREL pour l'achat de balises et de mesures.

AFFAIRE 42 :

Affectation d'un 5^e véhicule de STMU aux services spéciaux écoles.

AFFAIRE 43 :

Renouvellement du transport VERT BOIS, AIGUE-LONGUE jusqu'à l'ouverture du Groupe Scolaire VERT BOIS.

AFFAIRE 45 :

Avenants n° 1 aux marchés FERMAUD-LEFEBVRE-ROGIER-CREGUT-COLAS.

AFFAIRE 46 :

Avenant n° 1 au marché MOBIL OIL FRANÇAISE pour fourniture de bitume pur.

AFFAIRE 47 :

Cession lot n° 18 de la ZOLAD au C.F.P.C. pour construction de la 2^e tranche.

AFFAIRE 48 :

Aérodrome Montpellier, Fréjorgues. Subvention versée à la Chambre de Commerce.

AFFAIRE 49 :

Recalibrage du LEZ, projet de réalisation du tronçon ruisseau des AIGUERELLES, commune de LATTES.

AFFAIRE 50 :

Projet technique de la première tranche du plan de jalonnement correspondant à la tranche fonctionnelle 1979 du plan de circulation.

AFFAIRE 51 :

Projet technique de la 2^e tranche du plan de jalonnement correspondant à la tranche fonctionnelle 1980 du plan de circulation.

AFFAIRE 52 :

Attribution de subventions aux Syndicats : CGT - C.F.D.T. - F.O. - FEN - CGC - C.F.T.C.

Billet du Maire

Les grands projets structurants à Montpellier

Ce sont ces avantages qui ont justifié la participation de la ville et l'avance de fonds faite à la S.N.C.F.

C'est tout cela que le Conseil Municipal et moi-même considérons comme devant être connu du public grâce au compte-rendu de la télévision lors de la mise en service de cette gare à vocation régionale.

Nous n'avions jamais songé qu'il fallait venir filmer le vin d'honneur. Mais il était normal que la ville puisse s'exprimer.

A défaut de filmer sur place, il était simple d'interviewer le maire, l'adjoint à l'urbanisme ou l'adjoint à la circulation ou le directeur des Services Techniques pour donner l'avis de la ville. Ceci était d'autant plus normal que trois personnes ont été interviewées du côté de la S.N.C.F. co-participante au financement.

Ces explications étaient nécessaires, et nous maintenons en la matière notre position qui correspondait à un simple souci d'informations pluralistes et donc objectives.

L'important cependant n'est pas là, mais dans la mise en place de cette gare dont nous espérons qu'elle couvrira le siècle à venir comme la précédente pour le plus grand confort et le meilleur service des Montpelliérains.

Les bâtiments universitaires

La ville de Montpellier a besoin de nouveaux locaux neufs ou en extension pour deux de ses fleurons universitaires depuis plusieurs siècles : la faculté de médecine, celle de Droit et de Sciences Economiques.

La réalisation route de Ganges du nouvel hôpital LAPEYRONIE, d'une capacité de 803 lits, amène à considérer comme indispensable l'accélération de la construction d'une nouvelle faculté de médecine sur le terrain prévu route de Ganges à côté de l'hôpital, faculté digne de la plus vieille université de médecine du Monde.

La reconstruction d'une nouvelle faculté de droit, est obérée par la dévolution d'une grande partie des terrains attribués à CIRCEE II par le précédent ministre des Universités. On peut donc imaginer si les conseils de faculté et d'université de Montpellier I en étaient d'accord, de conserver la faculté de droit et de sciences économiques au cœur de la ville, contribuant ainsi de manière décisive à maintenir la vie, l'animation et la chalandise au quartier entre la rue de l'Université et la Cathédrale

Saint-Pierre.

Pour se faire, il faut étendre les locaux. On peut penser qu'au terme de quelques années, la nouvelle faculté de médecine sera terminée, que les locaux de la faculté actuelle en face du jardin botanique seront donnés à la faculté de droit et de sciences économiques, sauf à maintenir le carré historique de la vieille maison et le musée Atgé aux médecins qui en seront légitimement et moralement propriétaires.

Si cette solution aboutissait, elle impliquerait dans les années de la construction de la faculté de médecine une extension des locaux actuels du droit et des sciences économiques. Cela pourra se faire par l'aménagement d'un nouvel étage à l'U.E.R. de Sciences Economiques, face à la Tour des Pins et par de nouveaux locaux, peut-être la caserne Grossetti que la ville va essayer d'acheter à l'armée.

Tout ceci n'est que suggestions, qui devraient être examinées démocratiquement par les instances universitaires et administratives. Espérons qu'au terme de cet effort, Montpellier, qui est la ville de France qui possède le plus grand nombre d'étudiants par rapport au nombre d'habitants, bénéficiera de grandes universités avec des locaux adéquats, dignes d'elle.

L'accueil favorable sur le fond de M. SAVARY, ministre de l'Education Nationale et des Universités nous offre les meilleurs espoirs.

Politique de Santé

Montpellier doit à ses universités, ainsi qu'à ses hôpitaux, sa renommée internationale. La ville fêtera d'ailleurs en 1982, avec le Centre Hospitalier Régional, le 8^e centenaire de l'Hôpital à Montpellier.

Pour maintenir et renforcer cette politique, concernant tant la médecine que la pharmacie, et l'odontologie, un effort important est en cours, et doit être continué.

La pharmacie, grâce à son laboratoire de pharmacie industrielle, joue un rôle important dans la création d'emplois.

La ville, en donnant un terrain gratuit à la Z.O.L.A.D. au ministère de la santé, contribue à l'extension du laboratoire national de santé pour le contrôle de médicaments, (90 emplois). Les crédits sont inscrits au budget 1982 de la ville.

De même le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional s'est attaché avec la ville à réaliser le nouvel hôpital

LAPEYRONIE, route de Ganges (803 lits). Il entrera en fonction fin 82 ou début 83.

Cette mise en service permettra de réaménager moins concentrés et à l'échelle humaine, les hôpitaux St-Charles et St-Eloi.

Ceci n'était pas suffisant. Un centre de pneumo-cardiologie de 203 lits, maintenant dans ce secteur, le rôle de pointe de la ville, est indispensable. Le C.H.R. a déjà fait réaliser la pré-étude. La ville a vendu un terrain de 10 ha à la ZOLAD pour construire ce nouvel hôpital.

Les crédits d'étude de l'Etat sont au budget 1982. Début des travaux pour 1983.

Ainsi sera pris le relais à la fin des travaux de l'hôpital LAPEYRONIE et sera maintenu l'emploi dans le bâtiment.

La maternité est enfin, malgré la qualité hors de pair de ses médecins et de son personnel dans de mauvaises conditions de locaux. Sa reconstruction est indispensable. Dès 1980 j'en avais saisi le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional pour envisager sa reconstruction. La demande en avait été faite au ministère qui se refusait alors à une participation de l'Etat. La meilleure réceptivité de l'actuel ministère de la Santé et du Gouvernement, nous permet de faire avancer décisivement les choses.

Décision est prise d'inscrire au budget de l'Etat en 1982, les crédits d'Etude, faisant là aussi espérer le début des travaux fin 83, début 84. Il restera à déterminer l'emplacement de la nouvelle maternité, reconstruction sur place ou construction à la ZOLAD, dans le terrain jouxtant le centre de pneumo-cardiologie. Ce choix démocratique sera discuté dans les mois à venir.

Les grands travaux de la ville

Cette partie sera plus brève, compte-tenu du fait que «Montpellier Votre Ville» reviendra sur les grands axes du budget d'investissement 1982 de la ville.

Signalons cependant en matière de logements sociaux le lancement des opérations Antigone et Val de Crauze.

Antigone, en particulier, la ville va démaner les travaux de la maison des Syndicats. Elle étudie avec constance le plan, les utilisations et le financement de la Maison d'Occitanie où elle envisage un auditorium de musique.

Une grande politique des parkings est également en cours. Construction du parking de la place A.

Brand, étude d'un parking PEYROU-ARCEAUX, et en d'autres lieux périphériques.

Le palais des congrès est également indispensable. L'étude est très avancée. L'emplacement quasiment choisi entre la mairie A et l'INSEE, tout près des murailles du lycée Joffre. Il contribuera au développement du tourisme à Montpellier.

Préfecture - Mairie et Cœur de Ville

Le déplacement de la préfecture, lié au problème des locaux fait couler beaucoup d'encre dans la ville depuis plusieurs années. Montpellier a toujours eu le souci de maintenir la vie et l'animation au centre-ville, tout en donnant au département de l'Hérault la préfecture qu'il mérite.

L'installation de la préfecture dans ces nouveaux locaux aura l'avantage de solder tout le tissu urbain de la Pallade à Richter, de la Pompiagne à la Croix d'Argent, de donner à ces quartiers des équipements en espaces verts, au département une grande préfecture fonctionnelle, également utile à la ville.

En contre-partie M. le président du Conseil Général a bien voulu recevoir avec grand intérêt les propositions de notre cité. A ceux qui ont de légitimes craintes sur le cœur de ville, nous réaffirons notre attachement au maintien de la cité médiévale comme cœur de Montpellier. Comment peut-on au mieux réformer qu'en remettant la mairie expulsée hors les vieux murs il y a dix ans au cœur de la ville historique, puisqu'elle est elle-même cœur de la ville.

Nous avons donc demandé au Conseil Général des locaux. Le Conseil Général à son grès pourrait vendre ou louer à la ville de Montpellier tout ou partie des locaux de ce qui ne sera plus que l'ancienne préfecture.

L'actuelle mairie sera alors affectée à l'ensemble des services techniques regroupés. Quant aux services «grand public» (état-civil et militaire, régie, festivités, animation, sports, école etc...), ils seront implantés au cœur de la ville dans la «nouvelle mairie».

La chalandise sera maintenue, à deux pas de la place de la Canourgue. La mairie de Montpellier reviendra sur le lieu de création de la ville entre St Roch et Ste Anne.

Georges FRECHE
Député-maire

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...

Tous travaux de V.D.R. et revêtements industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVD

ENTREPRENEURS ARTISANS - PARTICULIERS



BETON PRET A L'EMPLOI
CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production
- JUVIGNAC : 153, route de Lodève - 34990 JUVIGNAC
- VENDARGUES : Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES
Siège Social et Bureaux : 153, rue de Lodève 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

SUPERBETON : QUALITE et SERVICE

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique



- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battage de palplanches
- Fondations spéciales
- Forages et forçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

*l'eau... c'est la vie!

Succursale de Marseille
251, boulevard Mireille-Lauze MARSEILLE (10^e)
Tél. : (91) 79.91.51

Agences locales de la Succursale :
NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
ORANGE : Tél. : (90) 34.04.67
TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
NICE : Tél. : (93) 82.37.03
Siège Social : 28, rue de La Baume PARIS 8^e

SOBERA

SOCEA-BALENCY

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

safer
 LANGUEDOC - ROUSSILON
 DOMAINE DE MAURIN
 LATTES (Hérault)
 Tél : (67) 58 01 11 +
 Adresse Postale :
 Boite Postale 1 205
 34010 MONTPELLIER CEDEX

Entreprise de Bâtiment et Travaux Public
 1, rue Cité Benoît
 34000 MONTPELLIER
 Tél : (67) 92.68.84
 92.71.17

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON
 AMEUBLEMENT VOILAGES - LITERIE
 INSTALLATIONS VOILAGES
 ET AMEUBLEMENT A DOMICILE
 MOBILIER DE COLLECTIVITE
**COMPAGNIE
 TEXTILE
 MEDITERRANEENNE**
 DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES
 Société anonyme au capital de 800.000 Francs
 3, rue Nozeran - MONTPELLIER
 BP 1142 - 34008 MONTPELLIER CEDEX
 Tél : 54.00.34

INSTALLATIONS SANITAIRES
**Plomberie - Zinguerie
 Chauffage central
 Electro-Ménager**
Bedos et Fils
 27, rue de Verdun Montpellier
 Tél. : 58.43.67
**INSTALLATIONS
 Service après vente**

CASIP
**CENTRE
 EXPERIMENTAL
 DE RECHERCHES
 ET D'ETUDES
 DU BATIMENT
 ET DES TRAVAUX
 PUBLICS**
 Analyses, Essais en laboratoire
 et en situ, Contrôles,
 Recherches, Etudes théoriques
 et expérimentales, Conseil
 assistance technique,
 Formation professionnelle
 Sols et Fondations
 Bâtiments, Génie Civil
 Routes, Aéroports, Ports
 Matériaux et composants
 Structures
 2312, Bd Paul Valéry
 34100 Montpellier
 Tél. : 42.59.55

SOL PILOTE
**NORBERT
 CHABOT**
**MOQUETTE - Revêtements
 PLASTIQUE Sportifs
 LINO - DALLES**
 COMBAILLAUX - 34980
 R.M. 458.72.34 -
 Tél. : 84.27.40

les économistes d'ENERGIE
 C'est aussi **FINOU S.A.**
 pour tous travaux de
**CHAUFFAGE
 CLIMATISATION
 PLOMBERIE ZINGUERIE**
 Service de dépannage rapide
 Tél : 92.17.19
 Répondeur automatique après 17 h
 4, rue Bernard
 de Trévières
 Montpellier
 Crédit confiant U.C.B.
 jusqu'à 75.000 F

Inaugurations

Octobre :
3 classes maternelles
Novembre :
**de nouvelles réalisations
 de nouveaux projets.**



première tranche bientôt complétée par les classes primaires. Parmi les personnalités présentes, on reconnaît Mme Perdiguer, inspectrice d'Académie, MM. Frèche, Bonnet, Vezinhet, Mazziotto, Mmes Crespy et Clavier, représentant le conseil municipal. M. Estèbe, président du comité de quartier de La Paillade-Nord.

Dans cette école ouverte l'agréable rejoint le fonctionnel. Le groupe scolaire traversé par un passage piétonnier qui le met directement en relation avec le reste de la cité, est éclairé par de larges verrières qui augmentent encore les possibilités de communication avec l'extérieur. Fossés creusés dans les sols, coins de cheminée, mezzanines constituent autant de petites unités d'accueil pour les enfants à l'intérieur de ce petit bâtiment à « visage humain ». La cantine et la salle de jeux ne sont pas séparées des autres activités.

L'architecte responsable du projet est M. Acquier. Le coût global de 2.190.500 F dont 1.887.000 F payés par la ville pour 264.882 F de l'Etat et 48.600 F d'aide apportés par le Conseil Général.



La Paillade-Nord Les Tritons

Elles sont inaugurées le mardi 6 octobre 1981. Mme Soulas, vice-présidente de l'association de parents d'élèves du groupe scolaire « Les Ménestrels », en donnant le coup de ciseaux traditionnel, officiellement déclaré ouvertes les 3 classes maternelles de cet ensemble de conception originale dont nous vous avons déjà parlé, et qui à plus d'un titre se présente comme exemplaire : le groupe scolaire de la Paillade-Nord.

Nombreux étaient les Pailladins qui se sont déplacés pour faire plus ample connaissance avec ce « lieu-réalité » et ce « lieu-promesse » puisque les classes maternelles ne constituent qu'une



La Bibliothèque des enfants

Inauguration de la bibliothèque des enfants, boulevard Sarraïl dans les locaux nouvellement aménagés par la ville le lundi 16 novembre nous vous présenterons dans le numéro 41 ses salles de lectures et ses ressources. N'oubliez pas qu'il existe également une bibliothèque pour enfants à La Paillade!

**Novembre: un nouveau complexe municipal.
 Pose de la première pierre du crématorium.**

Siège Social :
 16, rue Déodora
 31029 TOULOUSE CEDEX

AGENCES :
 Avenue du Marché - Gare
 34 MONTPELLIER -
 Tél : 92.36.85
 MAROC « ECEM » VENEZUELA

**ENTREPRISE GENERALE
 BATIMENT
 ET TRAVAUX PUBLICS**

**CONSTRUCTIONS
 INDUSTRIALISEES ET
 SCOLAIRES**

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.
 DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON
 Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier cedex
 Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TARTIFLE-MONTP

Jack Ralite à Montpellier une journée pour la santé

VOLONTE DE DIALOGUE ET DE REALISATION

Depuis le 10 Mai l'espoir du changement a grandi dans le milieu de la santé de notre région. En effet, au niveau des hôpitaux puis des domaines de la santé touchant à la prévention, de nombreuses réformes sont nécessaires.

Le Ministre de la santé Jack RALITE dans le cadre du Tour de France qu'il a entrepris pour voir la réalité des problèmes qui se posent était présent à Montpellier le 1^{er} Octobre 1981. Grâce aux travailleurs de la santé mais aussi aux travailleurs des entreprises, il a pu au cours de visites et de tables rondes prendre la mesure des problèmes qui se posent dans notre Ville.

Le thème retenu pour la visite à Montpellier était celui de la prévention. La visite du laboratoire national de la santé à tout d'abord permis à M. le ministre de la Santé de se rendre compte combien était urgent et nécessaire le contrôle des médicaments, des denrées. Il a pu s'apercevoir que le Laboratoire National de la Santé nécessitait un effort important de restructuration et de rénovation. En deuxième lieu, un très intéressant débat s'est instauré lors de sa visite du Centre anti-cancéreux à la Z.O.L.A.D. Les travailleurs de la santé : enseignants, docteurs, infirmiers sont intervenus pour montrer quel rôle important joue dans cette maladie qu'est le cancer, la prévention et le dépistage bien compris.

Par la suite, M. le Ministre de la Santé a inauguré l'Institut Bouis-



Jack Ralite, reçu par la municipalité au domaine de Grammont est entouré du Conseil municipal durant son allocution.

son Bertrand reconstruit sur le Z.O.L.A.D. L'Institut Bouisson Bertrand qui doit devenir un grand laboratoire touchant à la promotion de la santé, non seulement à travers les examens qui lui seront confiés mais encore dans la direction de toutes les actions de prévention que pourront organiser les organismes intéressés. Enfin, en se rendant à l'hôpital St-Charles, M. RALITE a fait un détour à la maternité de Montpellier. Cette visite lui a clairement démontré l'importance qu'il y avait à maintenir à un niveau

fonctionnel l'accueil de cette structure. En effet, la maternité de Montpellier comme celles des villes de la Région a souffert d'un manque d'intérêt que l'ancien gouvernement faisait peser sur les structures d'accueil social. Une maternité doit être ouverte et répondre aux besoins de toutes les femmes mères quelque soit leur niveau social. Enfin, au cours d'une dernière visite M. le Ministre a rendu visite au service de néo-natologie du Professeur BONNET à l'hôpital St-Charles. Après cette visite il a

souhaité que tous les efforts soient faits pour regrouper dans un même ensemble les problèmes qui intéressent la mère et l'enfant allant de la prévention à la génétique humaine en passant par les maladies de la péri-natalité. Dans une autre partie de la journée trois tables rondes ont réuni différents participants permettant le dialogue avec le Ministre et les différents conseillers : Jacques ROUX, Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier, Alain LEGER, Conseiller Permanent du Ministre en matière de préven-

tion, Gilbert MILLET, Directeur Adjoint du Cabinet.

Ces trois tables rondes ont successivement porté, le première sur la prévention des grandes maladies et du cancer, la deuxième a eu comme sujet la péri-natalité et les problèmes que nous venons d'évoquer. La troisième s'est intéressée plus particulièrement aux maladies liées au travail. Au cours de ces rencontres les spécialistes des différents secteurs ont pu prendre part au débat et demander que les besoins exprimés soient satisfaits, au plus grand bénéfice de la population.

Les travailleurs de la santé ainsi que les utilisateurs des structures hospitalières et de soins ont pu faire valoir auprès du Ministre de la Santé les aspects positifs ou négatifs de la situation actuelle. C'est en tout état de cause dans un esprit nouveau, tout entier tourné vers le changement que s'est déroulée cette visite d'une journée. Changement qui ne doit pas rester limité à cette rencontre, il est nécessaire de poursuivre les propositions dans tous les domaines de la santé. Elles seront reprises au niveau du Ministère de la Santé et aboutiront à des changements de fond.

L'aspect extrêmement nouveau de ces rencontres est la volonté de dialogue de ce Ministre communiste qui a souhaité s'entretenir non seulement avec les spécialistes de la santé mais avec tous les utilisateurs et les travailleurs.

Jean OBERTI

Les centres de santé comme pivots de la prévention médicale dans les quartiers

CONCERTATION POUR LE FONCTIONNEMENT

Ce mois-ci vont s'engager une série de rencontres avec les Associations de quartier, les organisations syndicales, les professionnels de la santé et les organismes publics de la Paillade.

La Commission Santé Municipale a rencontré les organismes pouvant gérer le centre, Mutuelle Française, Mutuelle des Travailleurs. Dès que l'organisme sera déterminé, le projet sera soumis à la population afin que chacun puisse intervenir pour améliorer les propositions.

Ce projet sera inscrit au budget primitif municipal de 1982. La Commission Municipale souhaite que ce Centre de Santé reste une structure limitée, tenant compte de tout ce qui existe mais aussi de tout ce qui reste à faire dans le domaine de la santé.

C'est pourquoi il est nécessaire de développer des actions préventives importantes, mais aussi de coordonner toutes les structures existantes gérées par d'autres organismes.

On y trouvera un service médical où se pratiquera une médecine lente qui offrira un choix supplémentaire de secours à la population. Enfin un service d'accueil et un service social important où chacun pourra trouver une aide, un soutien à ses différents problèmes.

Ce projet va se réaliser, mais l'action de la population reste plus que jamais nécessaire pour le mener à bien.

Roselyne SUTRA

Adjointe au Maire
 Vice-Présidente COMMISSION SANTE

La ville de Montpellier s'est réjouie de la venue de Jack Ralite, d'autant que le thème de la journée était la prévention médicale.

La promotion de la santé est précisément un des objectifs fondamentaux des Centres de Santé.

Compte-tenu de l'implantation prochaine d'un tel centre à La Paillade, j'ai tenu à en définir les grandes orientations au cours d'une table

ronde. Structure simple, réunissant professionnels de la santé et travailleurs sociaux, un tel centre doit impulser sur le quartier une nouvelle approche de cette question, où la prévention occupe une part aussi importante que les soins ou la réinsertion sociale.

Fonctionnant en liaison directe avec tous les généralistes qui le souhaitent, il doit

constituer une structure originale, point de convergence des activités de santé du quartier dont il assure la coordination. Il offre aux utilisateurs une vaste gamme d'actions préventives, des possibilités d'aide sociale à domicile, évitant ainsi l'hospitalisation aux plus défavorisés, qui y sont souvent adressés pour des raisons plus sociales que médicales.

André LEVY

MEDECINE SCOLAIRE

Un autre avenir se dessine pour la santé scolaire. Le passage de J. RALITE, Ministre de la Santé dans notre ville permet d'envisager un développement de la médecine scolaire, la prévention de la santé devenant un axe prioritaire pour le gouvernement. Avec des crédits de plus en plus réduits par l'ancien gouvernement, les enfants des écoles du

département n'étaient vus que deux fois durant toute leur scolarité : une fois en maternelle, une fois en primaire. Quand on sait que la médecine scolaire permet de déceler de nombreux handicaps très tôt tels problèmes de vue, d'ouïe, déformations vertébrales... Il est nécessaire de développer ce secteur de la médecine avec des visi-

tes systématiques plus nombreuses pour aller jusqu'à la visite annuelle.

La médecine scolaire concerne tout le monde. Intervenir à tous les niveaux, Conseils d'Ecole, Rectorat, D.A.S.S., c'est notre responsabilité à tous.

Les élus municipaux seront de toute les initiatives pour améliorer la santé des enfants.

R.S.



MONTPELLIER PLUS PROPRE : c'est l'affaire de tous.

Vivre dans une ville propre est plus agréable que de se promener ou travailler dans des quartiers sales. Cet objectif c'est l'affaire de tous.

Le travail du nettoie-ment est de plus en plus difficile car en 20 ans la population de Montpellier a doublé dans le même temps où le volume des ordures ménagères a quadruplé. A l'heure actuelle 200 travailleurs sont employés à la Société Poitevine de Nettoie-ment, ils collectent 300 km de rues et nettoient plus de 1 300 000 m² de surfaces et marchés.

Le Conseil Municipal de Montpellier a pris l'initiative de mener une « opération quartier propre » complémentaire de ce qui est fait habituellement. La propreté de la Ville est un élément important de la qualité de notre vie. C'est pourquoi nous avons décidé de fournir un effort supplémentaire. Mais cet effort n'atteindra son but que si dans le même temps chacun d'entre nous fait du nettoie-ment et de la propreté de la Ville son affaire personnelle. Je citerai quelques exemples qui sont négatifs à tout point de vue. L'un des plus graves est le stationnement anarchique des voitures qui empêche le ramassage des ordures ménagères dans de nombreuses rues du centre ville.

A titre d'exemple, le 19 Octobre 1981, 13 rues de la ville n'ont pu être collectées. Le jeudi 22 Octobre 18 rues. Ceci est dû au non respect par les automobilistes des arrêtés réglementant la circulation. Mais je signalerai aussi qu'il existe un arrêté d'avril 1979 faisant obligation de ne sortir les poubelles qu'après 20 heures et de les rentrer dès le passage de la benne. Or, nous constatons à l'heure actuelle que beaucoup de citoyens de notre ville ne respectent pas ces horaires. Ce qui occasionne de nombreuses poubelles renversées et un travail supplémentaire. Je fais donc appel au

sens de la responsabilité pour qu'enfin avoir une ville propre ne soit plus uniquement l'affaire du Conseil Municipal et des travailleurs de la Société Poitevine de Nettoie-ment mais l'affaire de chacun des habitants de cette ville.

L'effort du Conseil Municipal de Montpellier pour améliorer le nettoie-ment portera sur le balayage, l'arrosage et l'enlèvement des feuilles mortes mais aussi des conten-tiers seront mis dans les rues à la disposition des gens pour jeter les objets encom-brants et ceci gratuitement pendant quelques semaines. *D'autre part, je rappelle qu'en appelant le 92.64.60 le mardi, il est possible d'obtenir l'enlèvement gratuit des encombrants.* Cette mesure existe déjà depuis 1978 et est maintenant étendue au jeudi pendant l'opération « quartier propre ».

Dans le centre ville le lavage à haute pression se fait chaque jour dans les quartiers piétonniers. Enfin le nettoie-ment des rues et des poubelles du centre ville se fait par camionnette quotidiennement et le corbeilles à papiers seront vidées 2 fois.

Comme le souhaitent de nombreux habitants de la Paillade, nous allons étendre le 1^{er} Décembre 1981 la collecte hermétique à la Paillade-Sud, mais aussi au Petit Bard. La collecte hermétique des ordures ménagères devrait être un des objectifs essen-tiels pour les années à venir. Donc un effort de la Municipalité, un effort des citoyens et Montpellier plus propre deviendra rapidement une réalité aux yeux de ceux qui y vivent et aussi qui y passent.

Yvan VELAY

Adjoint au Maire
délégué au Nettoie-ment

Restez responsables de vos voitures et de vos déchets ménagers

A la fin du mois d'octobre, en introduction à la grande opération «propreté» des quartiers, lancée par la municipalité s'est tenue à la mairie une réunion à laquelle partici-paient des représentants des comités de quartier, de la S.P.N., des services techniques municipaux responsables du nettoie-ment et de la presse.

Au cours de cette rencontre, les projets de la mairie ont été énon-cés, vous en trouverez un compte-rendu ci-dessous.

Les services techniques, comme les employés de la S.P.N. ont tenu à cette occasion à rappeler aux Montpelliérains que tous leurs efforts - et ils sont vraiment importants - ne pourraient réelle-ment aboutir, si, comme le racon-tait Louis Nicollin, dans certains quartiers, les habitants avec «grand civisme» lançaient des sacs en plastique pleins d'ordures du troisième étage au moment où le camion-benne passe pour la collecte. Leur contenu se répand forcément, et c'est de plus dange-reux pour les employés de la S.P.N. «Nous n'avons pas de cas-que» précisent-ils ! Ne parlons même pas de ceux qui s'obstinent à sa garer à des endroits qui



empêchent toute circulation mati-nale, fut-ce des mini-bennes qui sont entrées en fonction.

En présence du représentant du comité de quartier de «La Cha-pelle Neuve», quartier très touché par cette saleté en ce moment Yvan Velay, adjoint délégué au nettoie-ment, a rappelé que les entreprises qui bloquaient ponc-tuellement les rues pour des tra-vaux étaient durant ce temps res-ponsable de leur nettoie-ment.

Quant à M. Estèbe, président du comité de quartier de la Paillade Nord-Les-Tritons, à MM. Stephan et Rencontre représentants La Chamberte, ils ont reçu l'assu-rance que ces quartiers plus spé-cialement étendus de Montpellier seraient nettoyés dans le plus grand esprit de concertation, et que les habitants seraient informés des jours précis du passage des travailleurs du nettoie-ment afin qu'ils puissent déposer leurs encombrants dans des conten-tiers placés à ce moment au bout de leur rue.

Soyez patients, l'opération est longue, mais si tout le monde y met du sien, Montpellier enfin plus propre pourrait le rester.

GARDONS NOTRE VILLE PROPRE

- **Secteur n° 3 :** Aiguerelles - Cité Mion - Pasquier : 16.11.81 au 21.11.81.

- **Secteur n° 4 :** St-Cléophas - Mas Drevon - Zone industrielle : 23.11.81 au 28.11.81.

- **Secteur n° 5 :** St-Martin-Pont Trinquant - Moularès - Cavalade : 30.11.81 au 05.12.81.

- **Secteur n° 6 :** Aubes - Pompi-gnane : 07.12.81 au 12.12.81.

- **Secteur n° 7 :** Boutonnet - Abbatoirs : 14.12.81 au 19.12.81.

- **Secteur n° 8 :** Maternité - C. Flahaut : 21.12.81 au 26.12.81.

- **Secteur n° 9 :** Pierre Rouge - Aiguelongue : 28.12.81 au 02.01.82.

- **Secteur n° 10 :** Facultés - Leenhard - P. 4 seigneurs : 04.01.82 au 09.01.82.

- **Secteur n° 11 :** Las Rebes - Petit Bard - Celleneuve : 11.01.82 au 16.01.82.

- **Secteur n° 12 :** Agriculture - St-Clément - Arceaux - Figuerol-les : 18.01.82 au 23.01.82.

- **Secteur n° 13 :** La Paillade : 25.01.82 au 30.01.82.

Cette opération consistera en un

nettoie-ment complet des quar-tiers, c'est-à-dire :

- balayage,
- desherbage,
- arrosage,
- enlèvement des feuilles,
- enlèvement de l'affichage sauvage, etc...

Collecte des encombrants : Deux fois par semaine. Une col-lecte des encombrants s'effectue tous les mardi. A compter du 1^{er} novembre 1981, celle-ci sera doublé le jeudi, donnant ainsi la possibilité aux montpelliérains de vider caves et greniers, et ceci **gratuitement**.

Pour cela un numéro de télé-phone existe : **SOS : 92.64.60** Installation d'un plus grand nombre de boîtes d'arrosage :

EN CENTRE VILLE : Depuis le 1^{er} septembre 1981, certaines mesures ont été adop-tées :

- une laveuse assure quotidiennement le nettoie-ment de toutes les voies piétonnes ;
- nettoie-ment chaque après-midi des artères principales du centre ville ;
- collecte 2 fois par jour des cor-beilles à papier.

PROPRETE et SALUBRITE de la VILLE

ARRETE

ARTICLE 1 :

Il est interdit d'une façon abso-lue de jeter, pousser ou de déver-ser sur la voie publique, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit les résidus de ménage, les produits de balayage, les ordures, immondiocies ou débris quelconques, les déchets solides et liquides provenant de l'inté-rieur des propriétés privées ou des établissements publics ou privés.

ARTICLE 2 :

Ces résidus, balayures etc... doivent être :

- soit déposés dans des sacs dans des récipients spécialement affectés à cet usage, étanches, cloisons sonores, constitués en matériaux imperméables, d'une capacité maximum de 75 litres, et munis d'un mode de fermeture s'opposant à l'accès des mou-ches, rongeurs, chiens, chats et

autres animaux ;

- soit déposés dans des pacs en plastique présentant des caractéristiques de résistance, d'étanchéité parfaite et fermeture appropriée ;

ARTICLE 3 :

Les récipients ou sacs conte-nant les ordures peuvent être sortis seulement à partir de 20 heures le soir et doivent être ren-trés dès que la collecte a été effectuée.

La collecte n'étant pas assurée les dimanches et jours fériés, ces récipients ne doivent pas être sortis dans la nuit du samedi au dimanche et la veille des jours fériés.

ARTICLE 4 :

Les dispositions du présent arrêté annulent et remplacent les dispositions d'arrêtés antérieurs, qui pourraient leur être contraires et notamment celles de l'arrêté du 4 Décembre 1959.



ARTICLE 5 :

Les infractions aux disposi-tions du présent arrêté sont pour-suivies et réprimées selon les prescriptions de la législation en vigueur et notamment celles

visées par l'article 146 du Règle-ment Sanitaire Départemental.

ARTICLE 6 :

M. le Secrétaire Général de la Mairie, M. le Commissaire Cen-tral de Police, M. le Directeur

Général des Services Techni-ques, M. le Médecin Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène sont chargés, chacun en ce qui le con-cerne, de l'exécution du présent arrêté.

PLAN DE CIRCULATION

BILAN AVEC YVAN VELAY, ADJOINT AU MAIRE

Question : Le nouveau plan de circulation mis en place a étonné les Montpelliérains. Des réac-tions agréables ou désagréables ont eu lieu. Avec vous, nous allons faire un premier bilan de ce plan de circulation. Pourquoi les gens ont-ils été surpris de la mise en place de ces deux tranches du plan de circulation ?

Yvan VELAY : Je voudrais dire que nous avons fait en douze mois ce qui aurait été nécessaire de faire en dix ou quinze ans auparavant. Je m'explique

Lorsqu'en 1977, nous avons décidé d'agir en priorité pour le développement des transports en commun, cela impliquait des choix. Ces choix nous les avons faits. Nous avons créé un plan de circulation qui favorise les transports collectifs. Mais il y a déjà plusieurs années que ces décisions auraient dû être prises. C'est pourquoi en très peu de temps, nous avons effectué un travail important qui a surpris, étonné mais qui rend la circulation automobile et des transports en commun plus efficace. Je reviendrai là-dessus.

Je voudrais quand même rappeler que Montpellier, au contraire de nombreuses villes de France, ne bénéficie pas d'avenues larges mais comme je l'ai déjà dit d'une voirie de village. C'est dans ce contexte que nous avons mis en place le nouveau plan de circulation.

Q : Alors ce premier bilan. Que peut-on en dire à quelques semaines de la mise en application de la deuxième tranche du plan de circulation.

Y.V. : Je voudrais citer un seul chiffre pour montrer que ce bilan est pour moi, à l'heure actuelle, positif. En Septembre 1981, nous avons eu 9 000 voyageurs de plus sur les cars urbains. Nous avons dépassé la prévision la plus optimiste. La fréquentation des transports collectifs a augmenté, en témoigne le plus grand nombre de tickets à l'unité vendus dans les cars de la Ville. C'est dû au fait que les cars circulent mieux.

Je voudrais ajouter que pour la mise en place de ce plan de circulation, nous avons engagé en 1978 une concertation avec la population. Dans le hall de la Mairie durant un mois 10 000 visi-teurs sont passés, 1 000 d'entre eux ont laissé leurs remarques écrites. Une écrasante majorité a demandé le développement des transports urbains.

Concernant la circulation automobile, il est évident que les gens vont être appelés à changer d'habitudes. Dans un premier temps, cela a pu déranger certains citoyens de notre ville. Mais là aussi, je suis à même de noter une amélioration sensible. Un seul exemple, la circulation à St-Denis était le point noir. Aujourd'hui, on y circule déjà mieux et plus vite.

Q : Toutefois, vous avez été obligé de remettre en place un certain nombre de pratiques ancien-nes telles que l'ouverture de la rue de la Merci vers l'Arc de Triomphe. Pourquoi ?

Y.V. : Il est bien évident que nous avons aussi occasionné quelques contraintes supplémen-taires et plus particulièrement pour les commerçants. C'est pourquoi nous discutons avec eux pour, sans remettre en cause le choix, examiner tout ce qui peut-être fait pour rendre ce choix meilleur pour tous. Mais le plan de circulation tel qu'il est, traduit une amélioration. Il restera ce qu'il est. Nous verrons dans quelques temps, dans quelques mois si des choses particulières sont à changer mais sa philosophie générale restera la même.

Développer les transports en commun concerne plus que le centre ville. En effet, nous voulons maintenant des transports en commun plus près des gens dans les quartiers. C'est pourquoi sont à l'étude pour des réalisations à court terme, de nouvelles dessertes des quartiers. J'ajouterai que, concernant les scolaires, nous avons à l'étude, pour là aussi la réaliser rapidement, une carte scolaire qui remplacera les tickets actuellement vendus et permettra de prendre le bus à tout moment.

Enfin, j'ai demandé une étude pour mettre en place des circuits de ramassage de la main-d'œuvre pour éviter aux salariés de perdre souvent un temps trop long dans les transports en commun. Circuits déjà réalisés à la Paillade (5h30) à la Martelle, à Paul Valéry, à la Croix d'Argent, au Mas Drevon, à Rondelet etc...

Q : En conclusion, vous maintenez la philosophie générale du plan de circulation et pour l'ave-nir ?

Y.V. : L'avenir c'est toujours et cela continuera à être de développer les transports en commun car il représente pour les salariés une économie importante. C'est un équipement essentiel et qui le sera de plus en plus, pour l'amélioration de la qualité de la vie, pour faciliter l'accès au centre ville avec des parkings de dissuasion tels que Pitot et les rues piétonnes. C'est un moyen écono-mique et essentiel.

En effet, le patronat subventionne pour une part les transports en commun ; ce qui évite aux salariés des tarifs trop élevés et leur fait économiser des déplacements en voiture individuelle coûteux et fatiguants.

Dans l'avenir, nous souhaitons que cette participation du patronat soit plus importante et arrive pour 2% de la masse salariale comme l'a proposé le Ministre des Transports Charles FITER-MANN. C'est un combat que nous voulons mener avec tous. Les travailleurs doivent être les premiers bénéficiaires du développement des transports collectifs.

Pourquoi est-ce si difficile ?

Les problèmes auxquels le service de nettoie-ment de la Mairie et la S.P.N. ont à faire face sont essen-tiellement liés au peu de respect des habitants de leur ville pour leur environnement : le stationne-ment anarchique des voitures gênant le passage des bennes, le non respect d'arrêtés réglemen-tant la circulation, la propreté et la salubrité de nos rues, «les poubel-les du samedi soir», les ordures jetées à même le sol etc... Il faut que vous preniez véritable-ment conscience de l'importance du problème. «L'autodiscipline» est ici nécessaire. Vous êtes les habitants des quartiers. Dans l'intérêt de tous et pour votre propre plaisir, gardez-les propres. Malgré tous les efforts entrepris, il

est apparu à la Municipalité qu'il était nécessaire de mener des actions ponctuelles, complétant ainsi les opérations quotidiennes de nettoie-ment.

DES ACTIONS CONCRETES :
Opération «quartiers propres»

Une opération «quartiers pro-pres» va être mise en place à compter du 1^{er} novembre 1981. A cet effet, la ville a été découpée en 13 secteurs suivant les dates et les fréquences suivantes.

- **Secteur n° 1 :** Chamberte - Les Violettes - Lepic : 02.11.81 au 07.11.81.
- **Secteur n° 2 :** Sécurité sociale - Clémenceau - Rondelet : 09.11.81 au 14.11.81.

Le meilleur accueil pour tous

Le 13 Octobre s'est tenue une réunion élargie de la Commission Municipale de l'Enseignement. De

nombreuses associations étaient présentes, ainsi que des enseignants, des militants de mouve-

ments pédagogiques et de jeunesse. Les syndicats ouvriers étaient absents, et cette absence a

un peu appauvri nos travaux.

Au nom de la Municipalité, j'ai présenté quatre axes de travail pour la politique scolaire de la Ville en 81-82 :

— Développer l'action contre les inégalités, dans les écoles des cités populaires notamment (zones d'Education Prioritaires).

— Créer les conditions pour un accueil de qualité (ouverture des Maternelles à 2 ans, Programme des Constructions Scolaires, Démocratisation de la Carte Scolaire ...).

— Améliorer encore la vie des services municipaux scolaires (Restaurants, Centres d'Accueil, Transports, Caisse des Ecoles, Classes de nature, Handicapés ...).

— Enfin, donner un essor nouveau aux liens entre l'Ecole et la Culture vivante.

Tout ceci réalisé en s'appuyant sur les changements qui interviennent au plan national, et en favorisant partout la prise en charge des problèmes et de la gestion par les parents, les travailleurs, les jeunes, les enseignants ...

Et parce que VOTRE INTERVENTION est effectivement décisive, nous voulons aussi que vous puissiez prendre la parole dans «Montpellier votre Ville». Nous aimerions que, à côté des informations que nous apportons, paraissent aussi vos questions, vos initiatives, vos propositions.

Nous n'avancerons qu'au travers d'une démocratie toujours plus vivante.

J. Bonnet
adjoint aux affaires scolaires



Au début de l'année scolaire Jacques Bonnet visite les écoles avec les parents. Ici le groupe scolaire Painlevé.

INFORMATIONS et OPINIONS

Zone d'Education Prioritaire :

Des contacts ont commencé entre élus et Personnel-Parents de certaines écoles (Paillade-Nord, Salamanque ...).

L'objectif est le suivant : se rassembler nombreux autour d'une école. (Parents, Enseignants, Moniteurs, Femmes de Service, Associations Pédagogiques, ou antiracistes, Pionniers, Travailleurs Sociaux du Quartier, etc ...). Examiner ensemble la réalité des difficultés rencontrées par les enfants, les échecs, les inégalités sociales et culturelles. Mettre sur pied des objectifs d'action éducative pour combattre ces échecs et ces inégalités (ici on a envisagé de concerter l'action de l'équipe éducative et celle des Pionniers qui s'occupent des mêmes enfants le Mercredi et le Samedi. Là, on a pensé au rôle que pourrait jouer une bibliothèque riche et ouverte ...).

La Municipalité, pour sa part, peut jouer un rôle coordinateur, mettre des moyens à la disposition de cette action et aider à poser des problèmes au niveau de l'Administration de l'Education Nationale. Un champ est ouvert à notre volonté de changement. La lutte contre les inégalités est un axe gouvernemental. Mais elle se mènera par le bas notamment autour des écoles. Commençons ensemble.

Qu'en pensez-vous ?

Constructions du Second degré :

Nous demandons une réunion Elus-Académie-Associations et Syndicats pour construire un projet global concernant Montpellier. 1^{er} cycle : (nouveau collège à P. Valéry ? Avenir des 1^{er} cycles des lycées Mas de Tesse et Clémenceau ...).



L'heure du goûter à l'école maternelle La Fontaine



Groupe scolaire «Le Lez» comme dans la plupart des autres écoles, les décorateurs sont les élèves eux-mêmes.

Lycées : (Les rénovations nécessaires - le 5^o lycée).

L.E.P. : (Marguerite Audoux ...).

Formation professionnelle :

Une politique et des moyens nouveaux sont mis en place par le Ministre Marcel RIGOUT. Mais c'est au plan local que nous devons prendre les choses en main, maîtriser démocratiquement les stages, les initiatives de formation, de façon à garantir leur efficacité.

Nous allons proposer une Table ronde «Elus - Syndicats - Organisations de Jeunes - Administrations».

Et nous ouvrons un débat : vous êtes chômeurs, jeunes, en situation de recyclage, enseignants ... **Donnez-nous votre avis.**

En prévision :

• Une Commission Enseignement élargie en Novembre sur les constructions 1^{er} degré.

• Commission Enseignement + responsables et intervenants culturels le 6 Novembre : comment donner à l'activité municipale sur les questions école-culture (théâtre à l'école, concerts éducatifs, livre, Occitan ...) un essor nouveau ?

Là encore, nous avons besoin de vos idées et expériences.

Budget scolaire 1982 :

Il sera élaboré en cette fin d'année, dans le cadre du budget de la ville. Les rencontres et contacts que nous avons avec vous (consultation des Directeurs d'écoles, lettres de votre part, visites dans les écoles, réunions, Commission Enseignement élargie ...) nous aident à faire comprendre les besoins scolaires au plan municipal et au plan national.

Conseils d'Ecoles :

Nous souhaitons qu'ils soient ouverts aux Femmes de Service, aux moniteurs, à tous ceux qui interviennent en milieu scolaire.

La vie des conseils est pour nous indispensable, même et surtout quand ils nous posent des problèmes difficiles. Nous souhaitons aussi qu'ils nous aident et nous stimulent à mener les luttes essentielles, contre les inégalités, contre le racisme, pour une école nouvelle et ouverte sur la vie.

COURRIER

Il m'est particulièrement agréable de vous faire savoir que le bus municipal, mis à la disposition des écoles de la Ville pour la pratique des activités d'éveil, est entré en service, comme prévu, le lundi 5 Octobre 1981.

Ainsi, grâce à la Municipalité, c'est plus de 500 enfants qui, chaque semaine, sous la conduite de leurs maîtres se voient offrir la possibilité de «sortir» de leur classe et de leur cadre de l'enseignement officiel, à des activités éducatives et enrichissantes.

Au nom des institutrices et instituteurs de Montpellier qui apprécient à sa juste valeur cette nouvelle initiative des élus locaux en faveur de l'Ecole et qui mesurent l'importance des efforts entrepris, veuillez accepter mes plus vifs remerciements.

Pierre Ruiz
Conseiller pédagogique
Inspection départementale

SCOLAIRE



Pour bien construire ici, il faut être d'ici.

SUR LE LITTORAL...

- ARGELES : PLEIN SUD de 1 à 2 pièces - cabine avec combles
- GRUISSAN : PORT-SUD de 1 à 3 pièces - cabine
- CAP D'AGDE : L'AVANT PORT de 1 à 3 pièces
- CAP D'AGDE : LES MARINES DU CAP du studio-cabine au 5 pièces
- CAP D'AGDE : LE CLOS SAINT-MARTIN du 2 pièces au 4 pièces

- CAP D'AGDE : LE CENTAURE des maisons de 1 à 2 pièces cabine avec combles.
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU COUCHANT du studio-cabine au 3 pièces
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU PONANT du 2 au 4 pièces.
- SAINT-CYPRIEN : PORT SOLEIL du studio au 2 pièces cab.

...ET A MONTPELLIER

- L'ERASME : P.C. Appartements de 4 et 5 pièces
- LE JARDIN DU PERE SOULAS Appartements F1 et F2
- LES MAS DU CRES - P.A.P. Maisons de 4 et 5 pièces
- LES MAS DE LA MARTELLE - P.C. Maisons de 4 à 5 pièces
- LE PARC - P.C. du 2 pièces au 4 pièces

Veuillez m'envoyer gratuitement votre documentation sur le (ou les) programme (s) marqué (s) d'une croix.

Nom _____

Adresse _____

14, av. Frédéric Mistral
34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

urbat

montpellier

S.C.A.R.A.M.

Tél. : (67) 65.80.90

Rue de la Cavalcade

Mécanique
Tôlerie
Peinture

Spécialiste
Dépanage Remorquage 24/24

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE CGH & SERVICES POMPES

Vente-Réparation Location de Pompes
Installation de Pompes Immergées

FLYGT-SERVICE

Siège Social:
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 65.66.74
Agence
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes-Tél. 84.07.10

IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- UNE USINE A MONTPELLIER avec :
- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m²
- une mission de gros ordinateurs

- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80% de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.

IBM

Usine de la Pompiagne Montpellier

Entreprise Générale
et travaux publics

s.a.r.l. BATIMA J.C. SANCHEZ (Gérant)

Rue des Combes
34570 SAUSSAN
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

TERRASSEMENT
BETON ARME
PLATERIE
CARRELAGE
RAVALEMENTS
DE FAÇADES



C.i.l.d.h

Voire employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité Interprofessionnel
du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

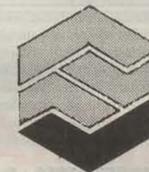
LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREES
POUR VOUS

N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillière - B.P. : 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00



bureau d'études
pour l'urbanisme et l'équipement
de la région méditerranéenne
BETEREM

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.

URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES

PILOTAGE - COORDINATION

Montpellier : « le villeneuve »,
Av. villeneuve d'Angoulême, 34100 - Tél. : (67) 42.66.00

62 052

LAMOUR jean-philippe PÉPINIÈRES D'ORNEMENT CRÉATION DE PARCS ET JARDINS



4 km, route d'Arles,
30320 Caissargues
Tél. : (66) 84-23-35

S.A. Ed. TAXY

Cautchouc Manufacturé
Robinetterie - Cave et Eau
Vêtements-Protection

Bottes-Gants
205, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.25.85 - 75.49.66
Télex : 480 348

55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Telex Toulouse 521 954
Vente réservée aux patentés

491 804

GRAU DU ROI

la plage sans route à traverser
2 pièces - loggia
cuisine équipée
parking

existe aussi en 3 pièces
réserve avec 9450 F
Prix fermes et définitifs
Gestion et location assurée
renseignements et ventes sur place
tous les jours même le dimanche
les Sables d'Or - Le Grau du Roi - tél: (66)51.69.61

JACQUES RIBOUREL
Méditerranée

veuillez m'envoyer votre documentation SABLES D'OR
Jacques RIBOUREL Résidence Isis La Grande Motte 34280
Nom Prix ou 1/14/80 Adresse

Tél. Tél bur

escassut

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

Réalisation **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD le des elbes
MONTPELLIER CENTRE LA GUIRLANDE
MONTPELLIER OUEST les collines d'estanove

Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille
au cœur des nouvelles
facultés
Chauffage individuel
Tél : 42.74.55

Rue de Font-Carade, près
du jardin des poètes
donnant sur un parc
centenaire
Une résidence de qualité
dans la verdure d'un
site classé
Tél : 92.88.74

Route de Laverune
Une mini-ville à deux pas
du centre ville
Centre commerciale
Poste, Piscine, Tennis
Tél. 42.74.55

**A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER**
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements de T1 à T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM ADRESSE

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Laverune - Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

CHAINEGAZ

Une bonne installation c'est d'abord un bon installateur 16 d'entre eux agréés par G.D.F. se sont regroupés afin de mieux vous servir

Consultez-les : gratuitement, ils vous établiront études, devis et plan de financement.

ASSOCIATION CHAINEGAZ
BP 196 34004 MONTPELLIER CEDEX

les fenêtres en PVC

dimat

• étanches à l'air et à l'eau
• insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

Etablissements
PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 106
34990 JUVIGNAC

Laïcité - Gratuité - Obligation 100 ans déjà

Il y a un siècle, Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction Publique, proclamait les lois laïques, énonçant par là-même la philosophie de l'Ecole Publique, pour laquelle, depuis déjà longtemps se battaient des générations d'enseignants des villes et des campagnes. C'étaient des militants, disputant les élèves à l'Eglise qui détenait un quasi-monopole de l'enseignement. Montpellier a fêté au mois d'octobre l'anniversaire de cette conquête. Notre municipalité a même concrétisé cet hommage, en baptisant une artère de la ville «Rue de l'Ecole Républicaine 1881-1981». Elle se situe à côté de l'avenue Pedro de Luna. Comme chaque année, deux jeunes enfants ayant particulièrement profité de l'enseignement laïc, puisqu'ils ont été reconnus meilleurs écoliers de Montpellier, ont reçu le prix Michel créé par l'ancien directeur de l'Ecole Voltaire. Au cours du week-end, les enfants ont pu profiter successivement d'une fête enfantine sur l'esplanade, d'un défilé de masques conduit par les animateurs des centres municipaux de loisirs dont nous parlons dans cette page, des manifestations sportives et même, quoiqu'il ait été davantage adressé aux plus grands, d'un bal sur la place de la comédie le samedi après-midi. Jean-Louis Rollot, secrétaire adjoint de la ligue de l'enseignement a tenu un meeting sur l'esplanade. Nombreux sont ceux qui ont salué cette formidable conquête de la III^e république.



Lors de l'inauguration de la plaque de la nouvelle rue, Mme Clavier, conseillère municipale, coupe le ruban traditionnel. On reconnaît à ses côtés M. Claudel représentant M. le recteur, M. Pouget, représentant l'inspection académique, Mme Lucile Ferrandi, présidente de la Fédération des œuvres laïques, M. Bosc conseiller général du 6^e canton, M. Gaubert secrétaire général de la F.O.L., MM. Velay, Bonnet, adjoints représentant la municipalité.

Centres laïques de loisirs municipaux

Ils accueillent les enfants scolarisés tous les mercredi.
Des cars de ramassage conduisent vos enfants aux centres aérés.

- Réouverture des Centres le Mercredi 7 Octobre
- Inscription et âge de la maternelle au primaire (3 à 14 ans).
- A) CENTRES D'ACTIVITES POLYVALENTES** : Les Aubes (Jean-Moulin - Mermoz - Painlevé), Rimbaud, Pompiagnane, Atquelongue, Maison pour Tous J. Ricôme, Louis Blanc, La Paillade (les Troubadours), Jules Simon, Estanove, Condorcet, La Chamberte.
- B) CENTRES MATERNELLES** : Le Pas de Loup. Participation aux frais pour ces différents Centres (polyvalents et maternelles) : 3 F par séance (prix spéciaux pour enfants d'une même famille horaires de 14 h à 17 heures en hiver, jusqu'à 18 h en été).
- C) CENTRES SPECIALISES** :
- Roller-Club (patins à roulettes), (Jean Moulin).
 - Patinage artistique (Patinatoire Olympique).
 - Escrime : Maison pour Tous Joseph Ricôme (Rue Pagès).
 - Excursions et Voyages : Comité d'accueil des Ecoles Publiques (Rue Saint-Louis), (jours et heures particuliers).
 - Judo (Cité Mion).
 - Cinéma : Cinémathèque Rue Azéma, Maison pour Tous, J. Ricôme.
 - Modèles réduits et activités scientifiques : FODEEP Rue A. Broussonnet.
 - Gymnastique pour enfants et folklore : Domaine de la Paillade.
 - Anglais : (activités pratiques) Mas Drecon.
 - Musique : Fanfare les Bêrets Rouges Domaine La Paillade et Centre aéré de Bionne.
 - Dessin, peinture, arts plastiques FODEEP (en création) se renseigner à la FOL.
 - Sports (Football, hand ball, basket) dans la plupart des écoles publiques. Se renseigner USEP - UFOLEP. Pour tous les Centres spécialisés : participation financière et horaires variables se renseigner dans chaque Centre.
- D) CENTRES AERES** : Bionne, Grammont, Jean Macé (Rue Aigrefeuille), Centre Loisirs du C.N.R.S. (Place Emile Bataillon) fonctionnent toute la journée du Mercredi et Vacances - horaire des cars, participation aux frais (repas et goûter compris) se renseigner à la FOL.

- Permanences** :
- Pour Bionne le Mardi et Vendredi de 10 h à 12 h.
 - Pour Grammont le Vendredi de 10 h à 11 h 30 - 17 h à 19 h et tous les 1^{er} Samedi du mois de 10 h à 11 h 30.
 - pour Jean Macé FOL Mardi de 10 h à 12 h.
 - pour C.N.R.S. Place Emile Bataillon.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des Centres s'adresser aux «Amis de l'Ecole Laïque» 40, rue du Faubourg-Saint-Jaumes - Montpellier - Tél. : 54.07.01.

Un congrès pour les personnes handicapées.

Ce fut un grand honneur pour Montpellier de recevoir ce 49^{ème} congrès de l'Union nationale des bureaux d'aide sociale de France et d'Outre-Mer. Je voudrais, à cette occasion, rendre hommage à tous les membres de l'Association Nationale des Cadres des Bureaux d'Aide Sociale, sans qui l'évolution sociale importante, les réalisations locales, les prises de conscience des nouveaux problèmes consécutifs à l'évolution des mentalités, de la médecine et de notre civilisation, ne pourraient se concrétiser. Dans la vie de la cité, le B.A.S. n'est souvent considéré que comme un des services municipaux parmi tant d'autres. Ses employés, ses cadres sont souvent méconnus. Bien souvent aussi, ce n'est que l'élu, vice-président de la commission administrative qui est populaire ou du moins connu de ses concitoyens. Mais je tiens à préciser que ce travail réclame tout particulièrement dévouement et opiniâtreté.

Montpellier : 1,5 milliards de centimes pour l'Aide Sociale. Montpellier, en ce sens, ne déroge pas je crois à cette règle. Ville de plus de 200.000 habitants, où le chômage sévit durement, elle essaye d'être en pointe dans le domaine des réalisations sociales.

Notre Centre Municipal d'Action Sociale - J'adopte ce terme que je préfère à celui de Bureau d'Aide Sociale - gère, je le rappelle 15 clubs pour personnes âgées sur la ville, 6 résidences pour personnes âgées. La dernière, la résidence Bel Juel a été ouverte il y a quelques semaines seulement. Le budget de fonctionnement du Centre d'Action Sociale avoisine les 2 milliards de centimes, et son effectif est de 520 employés.

De nombreux services sont sans cesse créés, notamment un service d'aide ménagère à domicile. Un service de soin à domicile fonctionnera également bientôt. Un établissement d'accueil pour les handicapés est programmé. Nous étendons le plan de rénovation des logements ainsi que l'ins-

tallation de la télé-alarme. Notre aide se porte aussi vers ceux qui sont privés d'emploi.

Tout ce travail ne se réalise que grâce aux subventions en augmentation constante que notre municipalité attribue annuellement au Centre Municipal d'Action Sociale. Cette somme était de 13.700.000 F. (près de 1 milliard et demi de centimes) pour l'exercice 81, contre 338 millions de centimes seulement en 1976.

Les responsabilités de chacun, comme le faisait remarquer le président de l'Union Nationale des Bureaux d'Aide Sociale, M. Avinée, dans le bulletin de l'Union pour ce qui concerne l'action sociale communale, l'outil social est tout indiqué. Il suffit de développer encore l'action des Bureaux d'Aide Sociale.

Ainsi dans ce congrès ayant pour thème la situation des handicapés dans la ville, dans le monde du travail et dans les structures d'accueil, des résolutions et des vœux ont bien sûr été émis. Ces propositions seront défendues par nos instances nationales auprès des ministres concernés. Et bien j'espère que dans le cadre du renforcement des communes, qui ne pourra qu'être accompagné des mesures financières attendues, nous pourrions mettre en œuvre une politique locale encore plus efficace et conforme aux situations particulières des cités.

Si Montpellier et son accueil municipal ont été si heureux d'accueillir le 49^{ème} Congrès de l'U.N.B.A.S.F., c'est parce qu'à travers notre propre expérience, nous sommes certains que ces travaux apporteront une pierre à la meilleure réussite de ceux qui œuvrent à l'amélioration matérielle et morale des citoyens ; et là-même, compte-tenu de la résonance toujours plus grande de leur effort, à l'amélioration matérielle et morale de l'humanité.

Montpellier et pour sa part, plus que jamais décidée à apporter son concours au bien être de tous.

Michel Belorgeot
Adjoint délégué aux affaires sociales.

Michel Belorgeot maire-adjoint ouvre le 49^{ème} congrès de l'U.N.B.A.S.F.

Le 49^{ème} Congrès de l'Union Nationale des Bureaux d'Aide Sociale de France et d'Outre-Mer, s'est tenu du 27 au 31 octobre au Palais des Sports à Montpellier. Près de 900 délégués y ont participé, venus de toutes les villes de France.

En présence de M. Vincent, préfet de région, de Mme Girard représentant Mme Nicole Questiaux ministre de la solidarité nationale, des directeurs régionaux et départementaux de l'action sanitaire et sociale, des directeurs des caisses régionales d'Assurance Maladie, M. Avinée, président national de l'Union a exposé le thème de ce congrès. C'est M. Belorgeot, adjoint délégué aux affaires sociales qui a ouvert la séance d'introduction, pour se féliciter en premier lieu du choix de Montpellier pour cette réunion, et souhaiter, au nom de Georges Frêche et de la ville la bienvenue aux congressistes.

Les travaux ont porté sur les problèmes des personnes handicapées dans la cité, le monde du travail et sur les structures d'accueil qui leur sont proposées. Ces travaux se sont conclus par une série de résolutions et de vœux que nous vous présentons p.12. A l'occasion de leur bref séjour, les congressistes ont pu visiter notre ville et se rendre dans les divers foyers et résidences administrés par le B.A.S.



Michel Belorgeot, délégué aux affaires sociales prononce une allocution de bienvenue devant les 900 congressistes de l'U.N.B.A.S.F.

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F

Avenue du Maréchal JUIN 30 000 NIMES
Tél. : (65)84.99.98

Chemin de MALPAS 34 000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58

Jean BOUZAT

Entreprise de bâtiment

Mçonnerie
Béton Armé

689, rue de Font-Couverte
34100 MONTPELLIER
tél. : (67) 42.62.40

COSTE PEINTURES

Papiers Peints, peintures
revêtements, moquettes

RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
65.69.65

EAT.T

ENTREPRISE
D'AMENAGEMENTS de
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29.

Terrassement
Voirie
Canalisations

SOCIÉTÉ MONTELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN

A compter du 3 octobre 1981

LIGNE 15 GRAMMONT - GARE

Mercredi et samedi seulement

HORAIRES	
DÉPARTS DE LA COMÉDIE	DÉPARTS DE ST-ETIENNE
13 h 10	13 h 35
14 h 00	14 h 25
14 h 50	15 h 15
15 h 40	16 h 05
16 h 30	16 h 55
17 h 20	17 h 45

Grammont - Cimetière St-Etienne - Centre sportif - Route de Mauquilio - Dom Bosco - Place de Strasbourg - Gare

GRAMMONT
Cimetière St-Etienne
Centre sportif
Mont Aubertou
Rte de Mauquilio
Centre sportif
PTT
Camping municipal

GARE
Pont de Sète
Dom Bosco
St-Michel
Quai Lafitte
Cimetière protestant
St-François
Place de Strasbourg

786 54

L'Urgent et l'Avenir

Quelles résolutions et quels vœux pour améliorer la vie des personnes handicapées ?

L'Union nationale des Bureaux d'Aide Sociale de France et d'Outre-Mer représente 2500 établissements. Ce qui veut dire que ses activités et ses décisions, ses projets et ses réalisations concernent près de 62% de la population française.

En se réunissant pour travailler pendant quatre jours à Montpellier, cette année tout particulièrement sur le thème de la personne handicapée dans la cité, les congressistes de l'U.N.B.A.S.F. ont voulu rappeler que leurs activités se déroulaient dans plusieurs secteurs. Elles touchent à l'Enfance, la famille, le handicap, les personnes âgées.

C'est pourquoi l'U.N.B.A.S.F. a réclamé une meilleure reconnaissance de son action, et a exprimé des vœux pour que les moyens lui soient donnés d'élargir son action en particulier aux petites communes.

En se penchant sur le problème des handicapés, les représentants des B.A.S. de France ont enfin très précisément formulé le souhait de voir cette fois leur travail collectif, refléter d'une expérience parfois difficile, mais toujours acquise sur le terrain, aboutir à la prise en compte de leurs revendications.

Le Congrès a enfin qu'il estimait nécessaire une large augmentation de la part de l'état dans le financement des B.A.S. et C.C.A.S. (autre appellation que les congressistes souhaitent d'ailleurs voir adoptée et qui signifie Centre Communaux d'Action Sociale).



Pour une insertion du citoyen handicapé

A quelles conclusions sont donc parvenus les congressistes ?

La personne handicapée adulte dans la ville.

Le travail de cette commission ne pouvait aboutir qu'à une évidence telle qu'il paraît presque absurde de l'annoncer. « Notre société doit permettre une insertion normale de la personne handicapée. » Mais à quelles réalités communales correspond cette certitude ?

Il est relativement aisé d'associer les handicapés et les associations qui les représentent à la réalisation des équipements dans la ville. La plus grande concertation est souvent possible pour ce qui concerne l'accessibilité aux transports en commun, aux bâtiments publics, aux terrains de sport. Les logements sans être trop regroupés ou sans comporter seulement des aménagements en rez-de-chaussée, peuvent tout de même être conçus pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

C'est souvent plus une question de bonne volonté, qu'un simple problème architectural.

Un ville plus accueillante aux handicapés facilite la vie de tous. De nombreux malades, femmes enceintes, personnes âgées bénéficieront des modifications qui seront réalisées dans les cités. Cela devrait suffire à en justifier les coûts qui ne peuvent en aucun cas être exorbitants. La sensibilisation de l'ensemble de la population est à elle seule un gros progrès.

Les handicapés dans le monde du travail

Comment inciter les employeurs au recrutement des handicapés. Est-ce que les enfants qui ont provisoirement un bras dans le plâtre se prive de donner des coups de pied dans les ballons. Pourquoi un handicapé terrifié-il systématiquement une compétence ?

Il n'y a pas de réelle réinsertion sans revenus décents. Même en centre de travail protégé appellent les congressistes, les handicapés doit bénéficier des mêmes droits que les autres travailleurs.

Les représentants des B.A.S. n'ont pas manqué de rappeler des urgences qui ne devraient pas

poser de problèmes l'« année même des Handicapés ». Aménagement des postes de travail, des transports collectifs, des structures administratives afin d'alléger la démarche des handicapés travailleurs ou demandeurs d'emploi, création enfin de moyens d'information.

Enfin une fois de plus le congrès a demandé le logique recensement des capacités des handicapés à reclasser pour un organisation plus efficace et des moyens financiers accrus.

Le handicapé dans les structures d'accueil

Il est du devoir de l'ensemble de la population de faciliter la vie des handicapés et en terme de solidarité nationale de tout faire pour qu'ils soient dans toutes activités et structures des partenaires associés et non des assistés.

Les structures d'accueil mises à leur disposition ne peuvent être que le complément indispensable de la bonne volonté de tous.

Sur le plan de l'accompagnement humain, les participants à cette troisième commission ont rappelé le rôle des travailleurs sociaux constitués en équipe d'accompagnement (suivi en milieu ordinaire de travail) qui devront étendre leur action à une aide dans la vie quotidienne si on leur en donne les moyens.

Sur le plan de l'aide matérielle, le congrès a redemandé l'augmentation des ressources des handicapés, estimant le minimum acceptable au tiers de la garantie de ressource majoré de 40% de l'allocation aux adultes handicapés (aux taux pleins). Amélioration des prestations, réalisation d'appartements où les handicapés peuvent vivre en toute autonomie, y compris financière, réalisation de maisons d'accueil spécialisées (M.A.S.). Une de ces maisons est en projet à Montpellier. Enfin les congressistes n'ont pas manqué de souhaiter que tous ces vœux soient également réalisés dans les départements d'Outre-Mer.

La prise en compte de ces demandes pourrait à elle seule assurer une bien meilleure intégration des handicapés dans la cité.

Montpellier, rappel sur notre C.M.A.S.

Il apporte une aide sociale légale, et une structure destinée à toutes les couches sociales de la population.

Un service S.V.P. Social mis en place à Montpellier, assure avec efficacité et discrétion dans pratiquement tous les domaines, une information gratuite pour tous.

Le Centre Municipal d'Action Sociale de Montpellier, anime actuellement pour les personnes du 3ème âge 14 Clubs répartis sur la ville.

Ces clubs offrent aux 2.500 personnes qui y sont inscrites en plus du soutien matériel du Service de Restauration, toute une variété d'activités permanentes qui se pratiquent dans chacun d'eux.

Montpellier compte six Résidences-Foyers qui ont une possibilité d'accueil globale de plus de 600 lits et offrent à leurs pensionnaires toute une couverture de prestations, y compris pour ceux que la maladie atteint, la possibilité de rester dans leur appartement tout en étant assuré que leur seront prodigués les soins qui leur sont nécessaires.

Ces établissements assurent par x-mêmes leur animation et leur tonnement dans le cadre du

Centre Municipal d'Action Sociale.

Cependant, il est apparu également nécessaire d'aider les personnes du 3ème âge conservant leur cadre de vie habituel et le tout récent Service des Aides-Ménagères permet d'apporter à ces personnes le soutien matériel auquel elles ont droit.

Un système de sécurité de télé-alarme a été créé qui permet d'assister en permanence, les personnes atteintes d'affection grave et de l'intervention de l'équipe de Renovation des logements permet elle, d'améliorer et d'équiper le cadre de vie des intéressés.

Ces nouvelles mesures placent Montpellier à l'avant-garde des prestations mises à la disposition de cette catégorie de Montpelliérains.

Va s'ajouter dans un très proche avenir, l'organisation des soins à domicile, qui viendra compléter très utilement cette multiplicité de services : il existe déjà trois centres de soins qui pourront servir utilement de base de départ dans les différents quartiers de notre ville.

La maison d'enfants Marie-Calzergues créée par le Centre

municipal d'Action Sociale de Montpellier, accueille 80 enfants, le plus souvent issus de familles en difficultés.

C'est pour permettre une intégration de ces derniers dans la vie qu'à l'intérieur de cette Maison sont créés deux Foyers pour adolescents, permettant à ceux-ci d'être beaucoup mieux armés, lorsqu'ils aborderont la vie active, grâce à la passerelle que constitue ce Foyer entre l'Établissement principal et l'insertion dans la vie courante.

Pour les travailleurs migrants, la municipalité a conçu un nouveau Foyer comprenant tout le confort et qui accueillera 200 salariés composant cette population laborieuse.

A ce Foyer, s'ajoute utilement le Centre d'Hébergement Municipal qui permet à certains inadaptes en difficulté de trouver un asile sûr et la possibilité, grâce au Centre de Réadaptation Sociale qui est annexé, de se recycler et retrouver une vie active normale.

Enfin, pour les femmes en détresse, un Centre a été ouvert et remplit pleinement sa destination d'accueil, de réconfort et de réadaptation à une vie normale.

Poursuivant sa politique d'expansion et de dynamisme, le Centre municipal d'Action Sociale de Montpellier, œuvre actuellement

pour la construction d'un Foyer pour handicapés, ajoutant ainsi une nouvelle forme d'intervention envers les plus déshérités.

Encore beaucoup à faire dans tous les domaines.

En dehors des problèmes spécifiques aux handicapés, le congrès a émis un certain nombre de vœux ressortissants des préoccupations habituelles des Bureaux d'Aide Sociale et des Centres Communaux d'Aide Sociale à savoir l'aide ménagère aux personnes âgées, l'équipement pour la petite enfance souhaitant dans ce domaine une prise en charge mieux répartie entre les collectivités locales et nationales.

Ont été abordés aussi les problèmes d'aide et de couverture sociale pour les demandeurs d'emploi, l'aide aux familles en retard de loyer, avec la possibilité d'étendre éventuellement cette aide à d'autres locataires que ceux des logements sociaux.

A vrai dire toutes les questions abordées touchent l'ensemble des secteurs d'activités des B.A.S. « Montpellier Votre Ville » vous a présenté les activités du Centre Municipal d'Action Sociale dans ses numéros 35 et 36 de mai et juin 81. L'effort déjà entrepris par le nouveau gouvernement devrait permettre de résoudre petit à petit les difficultés de vie quotidienne des plus défavorisés, donnant ainsi aux B.A.S. et C.C.A.S. plus de facilités à remplir leurs fonctions et la satisfaction de voir leurs travaux encouragés.

Mairie : Un service de relation avec les handicapés

Pour vous aider : votre interlocuteur municipal

Au-delà des discours multiples, bourrés de bonnes intentions qui ont fleuri durant l'année internationale des handicapés, Montpellier, enfin, met en place du concret, ouvre un service de relation avec les handicapés, et le confie à un handicapé.

Il ne s'agit en aucun cas par cette initiative de chapeauter les associations qui œuvrent depuis longtemps à l'intégration des handicapés vivant dans notre ville. Mais bien plutôt de coordonner ces actions attentives et généreuses et de leur donner ainsi le maximum d'efficacité. Y gagneront en rapidité d'exécution et en cohérence, les dossiers concernant la vie de nos concitoyens qui sont certes « différents » de la plupart d'entre nous, mais certainement pas moins aptes à remplir leurs fonctions dans leurs domaines respectifs. Notre municipalité a, depuis son installation à la mairie, facilité l'expression des besoins des handicapés, et a tenté d'équiper la ville le plus rapidement possible (logements, voirie, emplois, etc...). En créant une structure de concertation permanente avec les associations, le député-maire Georges Frêche se donne en plus, et par la même occasion, la possibilité d'intervenir à l'Assemblée Nationale en toute connaissance de cause.

L'effort de la collectivité locale ne peut qu'attirer l'attention du législateur sur les réformes en profondeur qui restent nécessaires. Il faut façonner pour les handicapés une place plus confortable dans la cité. Montpellier se retrouve présentement ville-pilote en ce domaine.

Vincent Michel est installé au rez-de-chaussée de la mairie du Polygone, près de l'entrée, face à l'ascenseur. Historien de formation, spécialisé en histoire économique et sociale, titulaire d'un doctorat, ce nouveau coordinateur de 31 ans se consacre avec enthousiasme à ses nouvelles activités.

Handicapé lui-même, il milite depuis une dizaine d'années dans des associations de la ville. Il connaît mieux que personnes les difficultés des handicapés, et n'en est pas à ses premières heures de réflexion sur leurs problèmes particuliers dans la cité.

A vrai dire, la municipalité songeait depuis longtemps à installer une structure d'interrelations et de coordination pour tous les handicapés. L'arrivée de Vincent Michel à la mairie n'est donc pas une surprise. Quand nous l'avons rencontré quelques jours après son installation les coups de téléphone et les visites se succédaient déjà dans son bureau à nos questions avec la même gentillesse qui

accueille ceux qui ont besoin de lui.

Comment pensez-vous répondre aux besoins des handicapés à travers ce service unique compte-tenu de la variété des problèmes soulevés selon les handicaps et la situation de ceux qui en sont touchés ?

Chaque cas est particulier, mais je pense tout de même que mon intervention pourra se situer dans



L'aménagement de la voirie est un secteur prioritaire, tellement simple et tellement nécessaire pour une circulation autonome en fauteuil roulant.

quatre grands secteurs bien déterminés. Premièrement les relations avec les associations déjà existantes et qui font elle-même du bon travail, deuxièmement la résolution des questions de logement, puis, ce qui y est lié très étroitement, la circulation dans la ville, enfin le tragique problème de l'emploi.

Les associations ne vont-elles pas avoir l'impression qu'on leur donne au niveau municipi-

tenir au courant de leurs activités réciproques que nous ne manquerons pas de recenser.

Il y a trop à faire pour que tous se penchent sur les mêmes problèmes, nous présentons les mêmes projets. Cette concertation permanente doit empêcher répétitions et pertes d'énergie.

Essayer de trouver un remède aux problèmes de logement que rencontrent les handicapés, n'est-ce pas risquer la



Au rez-de-chaussée de la mairie, facile d'accès, le bureau de Vincent Michel est ouvert pour un dialogue permanent et une meilleure coordination des actions en faveur des handicapés.

pal un mentor, un service qui va les chapeauter ?

Ce serait tout à fait regrettable. Nous désirons travailler dans une toute autre optique. Mon bureau devrait devenir une plaque tournante, un lieu de rencontre avec les associations. Elles pourront se

tenter de créer des immeubles modernes spécialement équipés, qui à la longue constitueraient des sortes de ghettos coupés des mouvements dits « normaux » dans la cité ?

Non, il y a un remède très simple, c'est de penser l'architecture en termes d'adaptabilité et non comme une spécialité pour handicapés. Nous avons désormais systématiquement la possibilité de rencontrer architectes et promoteurs pour une meilleure sensibilisation aux difficultés de logement et de circulation des handicapés. Ainsi c'est fait jour l'idée qu'il fallait non pas équiper des logements sociaux spécifiquement pour les handicapés, mais rendre tous les logements sociaux en construction facilement adaptables à l'emménagement d'une personne qui a du mal à se déplacer. C'est ce qui va être réalisé pour les H.L.M. du Val de Crauze, Antigone, etc... Ils seront simplement équipés de rampes d'accès, d'ascenseurs suffisamment grands, de cuisines et de sanitaires où un fauteuil roulant pourra évoluer

difficulté. Ce n'est pas forcément une question de surface. Il suffit bien souvent de supprimer une petite marche ou de concevoir une autre façon d'ouvrir la porte.

En somme créer un maximum d'autonomie pour les personnes dont la mobilité est réduite ?

Oui, et pour cela nous ne demandons vraiment-je le répète rien d'extraordinaire. La solution du foyer d'accueil spécialisé ne nous paraît plus être la meilleure ou nous cherchons des solutions de remplacement simples. L'idéal serait que nous puissions sensibiliser directement les nouvelles générations d'architectes, dès l'école.

Les handicapés ne retrouvent-ils pas les mêmes problèmes une fois sortis de chez eux ?

Dans le domaine de la voirie et de l'accessibilité aux bâtiments publics notre municipalité poursuit un effort constant. Peut-être peut-on parfois avoir l'impression que cela va assez lentement, mais les rampes d'accès aux immeubles de bureaux, les ascenseurs, les bateaux aux passages cloutés aménagés pour une descente en douceur du trottoir ne cessent de se multiplier.

Les solutions concrètes aux problèmes de circulation et d'occupation de l'espace semblent en effet ne pas manquer. En est-il de même pour l'emploi. N'est-ce pas le dernier point vraiment noir ?

C'est toujours la même chose, on n'est pas habitués à penser les problèmes en termes simples. Concrètement la mairie se propose de faciliter le contact des demandeurs d'emploi avec l'A.N.P.E. et les directions régionales et départementales du Travail et de l'Emploi. Mais c'est là qu'on se heurte le plus aux mentalités rétrogrades, à cette crainte de l'handicapé, à la conviction qu'il aura un moindre rendement dans un emploi. Alors on n'ose pas le dire, on prend divers prétextes, on use de mençonges si un autre postulant qui n'aura peut-être pas les mêmes compétences, mais qui aura l'air « normal » vient à se présenter pour le même poste. On ne peut qu'appeler chacun à réaliser que nous ne sommes plus au Moyen-Âge, et à essayer au moins de reconnaître à tous ceux qui participent à la vie de la cité le droit d'y avoir un vrai chez soi et d'y chercher un emploi en rapport avec ses capacités.

Spapa
48 763

toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
Aires sportives
Vente de table, banc en pierre

Société de Pavage et des Asphaltes de Paris
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. 57.11.31

ME
44 459

MERIDIONALE DES CLOTURES

METALLERIE : Portails - porfillons
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre
montpellier z.I. - Tél. 92.80.00

E.G.C.C.P.
25

EAU GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux : 1028, av. de la Pompi gnane 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

Repenser l'aide aux handicapés dans une société en marche.



Les handicapés dans la vie quotidienne se heurtent trop souvent à des embûches que leur tend un monde fait pour la normalité. Le souci de leur intégration préoccupe la municipalité qui a entrepris un travail de concertation avec les associations qui les représentent. Ainsi, avec le Groupement d'Insertion pour les Handicapés Physiques (G.I.H.P.), la ville a développé un service de bus, estafettes équipées à la disposition des handicapés. Ce parc, 13 véhicules aujourd'hui, dont l'un récemment fut offert par la Caisse d'Épargne de Montpellier, leur permet de circuler le plus confortablement possible dans la ville, aidés par des chauffeurs compétents.



L'institut de promotion Sociale

Un projet pilote.

A l'initiative du Centre Henri Wallon, de la Direction du Travail et de l'Emploi et d'Associations d'handicapés, des handicapés physiques, des intervenants sociaux, des spécialistes socio-professionnels, des animateurs ont créé il y a un an à Montpellier l'I.P.S. (Institut de Promotion Sociale). Il se propose d'œuvrer l'insertion à l'échelle régionale des personnes handicapées que ce soit physiques, mentales ou sociales. C'est bien la recherche d'un emploi qui reste d'une manière dramatique, la plus grande difficulté de ceux qui n'ont pas en raison d'un handicap reçu une formation professionnelle suffisante. Ceux pour qui à la longue, un handicap social s'est ajoutée à l'autre.

Non aux voies de garage

On ne sait par quelle aberrante facilité, les « normaux », ceux qui sont de par leurs origines, leur intégrité physique ou leur formation bien insérés dans la cité, ne savent qu'avoir une attitude paternaliste face au handicap, quand ce n'est pas de rejet pur et simple. Les solutions les plus « confortables » bien qu'elles aient été novatrices et porteuses de pro-

grès en leur temps consistent à aiguiller les handicapés sur des structures sur-protégées qui les isolent nécessairement de leurs concitoyens. Il s'agit en général de C.A.T. (Centres d'Aide par le Travail) ou d'Ateliers protégés. Les fondateurs de l'I.P.S. voudraient ne pas prolonger ce système. C'est pourquoi ils ont créé à Montpellier ce centre de formation tourné vers la réinsertion. Et c'est pourquoi ils sont en train de mettre sur pied une entreprise qui emploiera des handicapés exclusivement, mais dans des conditions de travail absolument ordinaires, afin de les préparer à des emplois ouverts à tous.

« l'Atelier »

Ce projet est très simple dans son principe. Il permettra de donner du travail aux handicapés immédiatement et dans des conditions normales d'exploitation économique. Il s'agira d'une entreprise prestataire de service proposant d'une part le nettoyage de locaux (travaux que peuvent exercer des handicapés touchés par exemple par des maladies professionnelles ou des accidents du travail, ne pouvant reprendre immédiatement leurs activités habituelles) d'autre part d'un « S.O.S. Service » formé d'handicapés plus

qualifiés (soudeurs, carreleurs etc...) et qui ne trouvent pas de travail dans d'autres entreprises. Au mois de novembre, un stage de niveau est organisé par l'A.N.P.E. et « L'Atelier » fonctionnera effectivement dès février.

Un centre de Formation

Cette création d'une entreprise ouvrant à la réinsertion de ceux qui sont frappés d'un handicap quel qu'il soit se complètera d'un centre de pré-formation pour amener les handicapés ayant un niveau culturel très bas ou des difficultés de langue par exemple à un niveau leur permettant de rejoindre une formation professionnelle de niveau V. Bien entendu entreprise et formation peuvent aller de pair, et l'Atelier fournir un travail à temps partiel aux handicapés en formation de longue durée. L'I.P.S. est hébergé au mas de La Paillade dans un premier temps.

Son existence devrait prouver aux chefs d'entreprise que handicap et travail doivent se rencontrer sans problème, qu'une personne atteinte d'un handicap est dans son domaine un travailleur comme les autres.

Station de la Cereirède : Renforcement du relevage des eaux usées.

Lors de la construction de la station de la Cereirède, le stade I a été équipé d'une seule vis de relevage des eaux usées. Si cet équipement vient à tomber en panne, il en faut un de secours. Dans cette éventualité et pour pallier ce qui ne pourrait être qu'un grave inconvénient, la municipalité a décidé de l'installation d'une deuxième vis. (vis d'Archimède à 600 l/s).

Cette réalisation a pour but :

- 1) La création d'un secours sur le relèvement existant avec une vis à 600 l/s (litres-seconde)
- 2) La création d'un déversoir d'orage alors inexistant. Ce déversoir est en effet indispensable dans nos régions par suite de l'apport parfois si important des eaux pluviales sur le réseau existant en cas de fortes pluies, et ce dans un délai très bref.

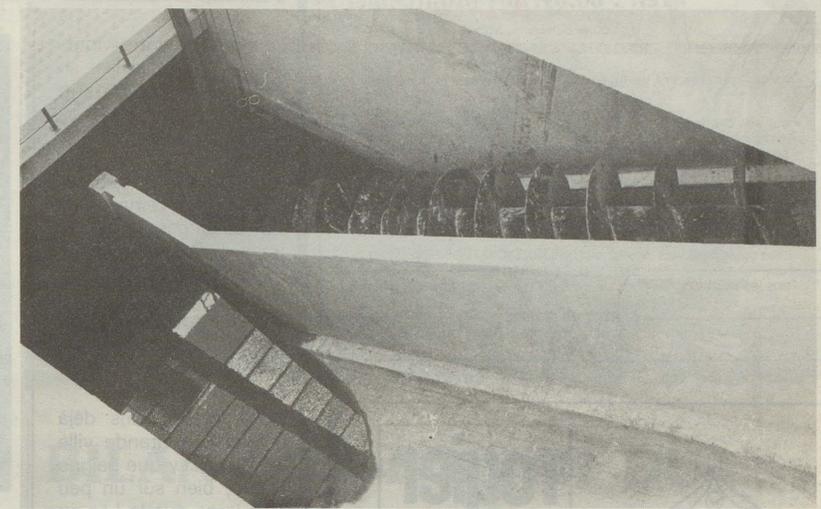
3) D'éliminer la faible perte du collecteur d'arrivée, par l'approfondissement du pied de la nouvelle vis. (moins 2 mètres).

Ces réalisations approuvées le 7 novembre 1980 ont duré 9 mois et ont été confiées après appels d'offre à la société Degremont pour un montant de 1.949.808 F. TTC. Deux entreprises locales ont participé à l'ouvrage en tant que sous-traitants de cette entreprise. (génie civil et électro-mécanique).

Ces travaux entrent dans le cadre de l'engagement pris par la municipalité d'éliminer les risques de pollution du Lez.

Ajoutés au groupe électrogène de secours déjà installé, ainsi qu'au renforcement envisagé d'autres parties de l'ouvrage, ils constituent une étape complémentaire de l'assainissement du Lez.

Une vis neuve pour assainir le lez



Pourquoi un bureau municipal de tourisme ?

Le 1er juillet 1981, la municipalité a ouvert un Bureau Municipal de Tourisme provisoirement au théâtre, place de la Comédie. (Tél. 60.79.90)

Cette création va dans le sens du développement et de la promotion de la ville de Montpellier.

Jusqu'au 27 juin, jusqu'à ce qu'il ferme de lui-même ses portes, l'ancien Syndicat d'Initiative a fait un travail utile, sympathique, grâce au dévouement de ses animateurs. Mais Montpellier - « Ville d'Art et de Congrès » - avait besoin d'une structure plus dynamique, déléguée vers le développement culturel et économique et, que seule la Mairie pouvait financer et animer.

Il faut donc, dans les attributions du Bureau Municipal de Tourisme, distinguer les activités anciennes des activités à venir.

Activités anciennes :

Elles prolongent en fait celles de l'ancien Syndicat d'Initiative et visent à répondre aux besoins sans cesse croissants de nos visiteurs-touristes, congressistes ou simplement passagers. Ce sont d'ailleurs les trois hôtes de l'ancien Syndicat d'Initiative, aujourd'hui embauchées par la Mairie, qui continuent à renseigner et à conseiller.

Elles répondent aux demandes de chambres d'hôtels, de prospectus, ou fournissent les itinéraires des visites de la ville. Elles doivent répondre à de nombreuses lettres provenant pour beaucoup de l'étranger et renseigner non seulement sur la ville, mais sur la région toute entière.

Elles assurent, avec l'aide de guides conférencières

diplômées, la visite du secteur sauvegardé, riche peut-être du plus bel ensemble d'hôtels particuliers des XVIIe et XVIIIe siècles de France. Elle assurent, les samedis et les dimanches en saison, alors que les banques sont fermées, un service de change particulièrement apprécié des touristes étrangers.

Activités à venir :

Celles-ci doivent s'adapter aux structures économiques et culturelles et aider à la promotion, dans tous les domaines, de notre ville. Cela doit comprendre aussi bien la mise en place d'une centrale de réservation hôtelière que la promotion du Festival International MONTPELLIER-DANSE, l'organisation de Congrès Internationaux, la diffusion de nos produits régionaux ou la réception des

investisseurs nationaux ou étrangers prêts à participer à l'essor économique de notre cité en liaison avec le bureau d'industrialisation du district de Montpellier.

Bien entendu, à ces fonctions nouvelles correspondent des moyens nouveaux en employés, en informations audio-visuelles (dépliants, films, affiches), en moyens techniques (mise en place d'un télex). De nouvelles installations seront également nécessaires et sont d'ailleurs, dès maintenant en réalisation.

Le Pavillon d'Accueil de la route de Palavas :

Il sera modernisé et doublé d'un

Pavillon des vins.

En septembre, une autre

annexe du Bureau Municipal de Tourisme s'est ouverte à la gare, prête à accueillir les premiers passagers du T.G.V. et fin juin 1982, DANS LE CAPOULIE, (ex. Paris-Montpellier) sera inauguré un nouvel immeuble magnifique, enfin digne d'une capitale régionale.

Un tel effort ne portera tous ses fruits que s'il recueille l'adhésion de tous et notamment des professionnels, commerçants, hôteliers, restaurateurs, animateurs des troupes théâtrales, directeurs de maison de jeunes, Chambre de commerce, etc... Une commission extra-municipale est d'ailleurs en gestation afin que tous les avis soient recueillis et toutes les bonnes volontés utilisées.

C'est alors seulement que Montpellier sera devenue la véritable capitale de la deuxième Région touristique de France.

GARE LAITIÈRE marques **CANDIA - CONCORDE - LACTEL**
56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

Au service du monde agricole et du monde rural

- Exploitants Agricoles
- Salariés Agricoles
- Salariés du Commerce et de l'Industrie
- Artisans
- Commerçants
- Entrepreneurs
- Professions libérales
- Dirigeants d'organismes professionnels

Le Groupe **LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES SAMDA SORAVIE**
ADRESSE : Maison de l'Agriculture - Place Chaptal - Montpellier

Modern'peinture moquette papier peint peinture vitrière
6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

SOCAF
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux Publics
Siège social : 30, Plan du Château d'O Maurin 34970 Lattes
Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

stiret SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'INSTALLATION ET RENOVATION D'EQUIPEMENTS THERMIQUES
Résidence Le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

GLACES A RAFRAICHIR
sonimon
Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

Les MENUISERIES du MIDI
Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées
— Cintrée
— Chauffage intégré
— Industrie
Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27.84.57

BCEOM FRANCE
259 Avenue de Melgueil
34 280 LA GRANDE MOTTE
Tél (67) 56 90 40
Un bureau d'étude international au service du développement régional
urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux
20 ans d'expérience régionale avec plus de 500 études
collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier - aménagement de la basse vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du canal du Rhône à Sète - mise en valeur du milieu lagunaire.....

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE
6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier
Parapluies - Sacs - Bagages

Centres d'information sur l'habitat de l'Hérault
Passage Lonjon
Tél. : 66.09.76 - Montpellier

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Vous qui cherchez un logement • en accession • en location

CONSULTEZ-NOUS

• sur vos droits (aide personnalisée au logement) (garantie dans les contrats)
• sur les logements disponibles à MONTPELLIER, BEZIERS et LUNEL

AVANT DE VOUS ENGAGER

Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat Le Conseil Général de l'Hérault - les villes de Montpellier et Béziers est à votre service

Ses conseillères vous renseigneront GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

ANTENNE DE LUNEL
Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 - Mairie de Lunel
Bureau n°1 - Tél. : 71.10.50

CENTRE DE BEZIERS
Tous les après-midi du mardi au vendredi - Rue du 4 Septembre
Tél. : 76.90.10

Montpellier (F) - Louisville (U.S.A.)

Le jumelage entre Montpellier et Louisville se concrétise davantage ces temps derniers. Certes des liens déjà anciens unissent la capitale du Languedoc Roussillon et la cité américaine, mais les échanges sont en train de s'étendre sous l'impulsion de notre municipalité à de nombreux domaines, se matérialisant même au sein d'accords épisodiquement conclus.

Nous vous avons déjà présenté la grande ville du Kentucky que baigne l'Ohio, bien sûr un peu plus large que le Lez ou la Mosson, mais nos amis américains sont eux un peu loin de la Méditerranée.

Le mois dernier, c'est Louisville qui s'est déplacée à Montpellier en la personne de son maire M. Stanburry que nous voyons ci-contre avec M. Frêche au cours des réceptions amicales organisées par la municipalité et ci-dessous à l'école de médecine et dans les rues de notre ville affrontant, les dures pentes de nos collines.



M. Stanburry était accompagné de M. Philippe Scholtz responsable du corps de sapeurs-pompiers du district qui était entouré de plusieurs maires des communes du district, a eu lieu dans les locaux de la caserne de la Paillade.

Au cours de cette réunion 3 médailles d'honneur ont été remises aux sapeurs pompiers du corps ainsi que des galons de sous-officiers.

Nous félicitons vivement les pompiers ainsi distingués pour avoir au mieux rempli une tâche dont l'utilité et les difficultés n'échappent à personne.

Au cours de cette cérémonie deux officiers nouvellement recrutés par le corps des sapeurs-pompiers du district de Montpellier que

Les mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 Octobre les hôtes de Montpellier ont été reçus par la ville, mais aussi à la chambre de Commerce et d'industrie, à l'école supérieure de commerce. Rappelons que Louisville est une métropole dont les activités sont essentiellement industrielles et commerciales. Ils ont pu, le vendredi visiter les différentes stations du littoral et ne sont pas partis sans faire un « tour » prolongé à la foire de la vigne et du vin où ils ont activement participé aux cérémonies d'inauguration.

Amitié
Université
Commerce
Culture
Voyages
Industrie



Constans

FOURNITURES EN GROS POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS
Produits alimentaires
BUREAUX & ENTREPOTS : ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34490 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42.96.75

BAURES EXPOSE

IDEAL STANDARD
SALON - SANITAIRE

ETS BAURES
21, avenue de Nîmes - 34009 Montpellier
Tél. : (67) 72.45.23

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises à votre service

Abonnements mensuels spéciaux pour les SALARIES

Renseignements à la GARE ROUTIERE
Tél. : 92 01 43 305

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

PROMOTION CILIA - MAX

Résidence « Les TOURMALINES »
Près SUPER M - Rue du Pont de Laverne
STUDIO - 4 Pièces

Résidence « La Hulotte »
Près de la Poste Rondelet,
Rue des Candeliers
STUDIO - 2 Pièces

CILIA MAX

« Villa Faustine »
11, rue des Fraisières
MONTPELLIER Tél. : (67) 63.00.55

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55

Honneur aux soldats du feu

Le vendredi 16 octobre 1981, une manifestation présidée par M. Vézinhet conseiller municipal responsable du corps de sapeurs-pompiers du district qui était entouré de plusieurs maires des communes du district, a eu lieu dans les locaux de la caserne de la Paillade.

Au cours de cette réunion 3 médailles d'honneur ont été remises aux sapeurs pompiers du corps ainsi que des galons de sous-officiers.

Nous félicitons vivement les pompiers ainsi distingués pour avoir au mieux rempli une tâche dont l'utilité et les difficultés n'échappent à personne.

Au cours de cette cérémonie deux officiers nouvellement recrutés par le corps des sapeurs-pompiers du district de Montpellier que

nous vous avons présenté dans le n° 39 de « Montpellier Votre Ville » ont été présentés aux élus et à l'ensemble du personnel du corps.

Le capitaine Pascal Delahaye né le 16 janvier 1953 à Beauvais Incorporé professionnel le 1^{er} août 1975 à Melun Inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de capitaine le 13 juillet 1980

Le sous-lieutenant Yves Diennet né le 19 mars 1950 à Lyon Incorporé professionnel en 1971 à Grenoble Inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions d'officier le 17 juillet 1981.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux gardiens de notre sécurité.



Passeport pour Montpellier

Le Bureau Municipal de Tourisme de la Ville de Montpellier, présent à la Foire de la Vigne et du Vin sur le stand du Comité Départemental de Tourisme, fait part des résultats du tirage au sort des lots offerts par le Bureau Municipal de Tourisme de la Ville de Montpellier, ainsi que le Théâtre Municipal et certains Restaurateurs (Frantel-Frères Ruel, Métropole, Rimbaud) qu'il remercie vivement pour leur aimable participation.

Les personnes suivantes gagnent un repas pour deux personnes au restaurant :

- MOLY Bernard n° 4488
- PELONER Louis n° 779
- VERPRAET Laurent n° 271
- DENAT Tristan n° 1002
- CHALENCON Romain n° 4958

Gagnent une entrée pour deux personnes au Théâtre Municipal (Théâtre - Danse - Concerts) :

- FAUGERON Madeleine n° 0239
- CERVAUX Marcel n° 2391
- DUMAS Hervé n° 0338

- CHARLES Michèle n° 0086
 - POUJOL Sylvie n° 4850
- Gagnent une visite commentée du vieux Montpellier :
- POUJOL Jean-Louis n° 4906
 - CREPIN Bernard n° 1834
 - GLORGET Corinne n° 2448
 - RIVIERES Andrée n° 1540
 - FAGES Corinne n° 1831
 - BANSTON Daniel n° 1738
 - PIDOLOT Jean n° 4476
 - DURAND Max n° 0328
 - LEGER Jean n° 4672
 - NONJO Thérèse n° 1580
 - ORTEGA M. Thérèse n° 0162
 - SETE Nalou n° 0755
 - ROUMANIAC Pierrette n° 1779
 - OLOMBEL Bernard n° 0055
 - COQUIER Robert n° 0219
 - ROUET Vincent n° 2485
 - BROL Robert n° 4513
 - DELMAS Marcelle n° 1355
- Se présenter au Bureau Municipal de Tourisme, au plus tard le Vendredi 18 Décembre 1981. Au-delà de cette date, les lots ne seront plus valables.



Succès pour la Foire Internationale de la Vigne et du Vin visitée ici par M. Stanburry maire de Louisville que l'on reconnaît aux côtés de M. le député Gilbert SENES.

BILAN TRES POSITIF DU IV^e SALON DU CHAMPIGNON

Le IV^e Salon du Champignon s'est déroulé à Montpellier (au Pavillon populaire) le samedi 10 (après-midi) dimanche 11 et lundi 12 octobre. Il a été organisé par la Société d'Horticulture et d'histoire Naturelle de l'Hérault, la Faculté de Pharmacie et l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique. La présidence était assurée par Monsieur P. L'HERAULT. Il fut inauguré le samedi à 11 h 30 par l'adjoint au Maire entouré des autorités de la ville.

Il a rassemblé près de 400 espèces de champignons de notre région et notamment les meilleurs d'une part et les plus dangereux d'autre part. Cette visite fut commentée par M. le Pr PRIVAT et M. CHEVASSUT.

En effet, le Salon est destiné essentiellement à l'éducation du grand Public de notre région et à son initiation aux premiers éléments de Mycologie.

Nous voulons surtout attirer son attention sur le danger que présente la confusion d'une bonne espèce et d'une espèce toxique et lui donner des conseils de grande prudence pour la récolte, la reconnaissance et la consommation des champignons.

Dans ces buts, de nombreux panneaux éducatifs ont été présentés au public avec plusieurs renseignements utiles : comment reconnaître telle ou telle famille de champignons, savoir les différen-

cer, des bonnes espèces aux plus dangereux etc.

Un stand spécial de Toxicologie (outre l'exposition générale des champignons) rassemblait les espèces les plus toxiques. Il était tenu par des assistants de la Faculté de Pharmacie qui répondaient avec beaucoup de compétence sur les empoisonnements possibles avec les champignons.

En face, un important stand de Mycogastonomie rassemblait au contraire les meilleurs champignons. De charmantes hôtesse étaient à la disposition du public pour lui indiquer la meilleure façon de préparer nos champignons et... quelques recettes particulièrement savoureuses.

En outre, un stand de détermination permettait aux nombreux amateurs intéressés de faire déterminer leurs récoltes de champignons et d'apprendre ainsi à reconnaître leurs bonnes trouvailles.

Les espèces difficiles ou litigieuses étaient mises de côté pour être étudiées par des mycologues compétents, ce travail scientifique ayant pour but d'établir un inventaire précis des champignons de notre région.

Le nombreux public qui a visité notre exposition a montré un intérêt, voire une passion tout à fait remarquable, posant sans cesse des questions souvent pertinentes sur la morphologie, la comestibi-

lité, la toxicité et l'écologie des champignons. Tous les stands ont eu un égal succès, y compris celui de la « Détermination » où les moniteurs ont été souvent littéralement submergés par les nombreux apporants et questions du public. Ce dernier a ainsi manifesté un intérêt très légitime pour les espèces comestibles et toxiques, mais également un désir « d'en savoir un peu plus » sur les champignons, ce qui témoigne d'un effort intellectuel tout à fait louable et digne d'encouragement.

Dans le même ordre d'idées, notre satisfaction a été très grande de voir l'intérêt tout particulier porté à ce Salon par les nombreux édiles municipaux et du Conseil Général venus les visiter.

En définitive, notre IV^e Salon a été le siège d'échanges humains et scientifiques des plus fructueux et aura permis de sensibiliser un peu plus les amateurs de champignons de notre région à la connaissance de ces passionnants cryptogames, source à la fois de délices gastronomiques mais aussi de périls dangers sans oublier les joies pures de la recherche mycologique.

Les déterminations de champignons se font tous les lundis à la Faculté de Pharmacie laboratoire de botanique et de cryptogamie. Voie Domitienne.

LE C.D.T. A PARTICIPE A LA FOIRE INTERNATIONALE DE LA VIGNE ET DU VIN

Dans le cadre de la Foire Internationale de la Vigne et du Vin qui s'est déroulée à MONTPELLIER du 9 au 18 octobre 1981, le Comité Départemental de Tourisme de l'Hérault était bien sûr présent. Sur un stand de 90 m² consacré au tourisme, ont participé en coordination avec le C.D.T., les Services Commerce-Tourisme-Hérault, la Chambre Syndicale des Agences de Voyages, le secteur Tourisme Associatif et l'Union Départementale des Offices de Tourisme-Syndicats d'Initiative.

Poursuivant son action de mise en valeur de l'impact du tourisme dans le département, le C.D.T. a animé ce stand avec les divers intervenants du tourisme. L'un des éléments clefs de cette intervention fut la présentation d'une banque de données touristiques informatisées en support d'un système d'information de réservation de gîtes ruraux et de campôtels ainsi que des séjours à thème conçus par le Service Loisirs Accueil nouvellement créé au Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault.

Tribunes

A vous la parole

POUR DEVENIR ANIMATEUR ET DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Les FRANCIS ET FRANCHES CAMARADES de la région MIDI organisent dans l'Académie de MONTPELLIER des stages de formation d'animateurs et de Directeurs de Centres de Vacances et de Loisirs.

- 1) NOEL - FEVRIER - PAQUES - JUIN - JUILLET
- des stages ANIMATEURS-ADJOINTS (avoir 16 ans à la date du stage)
- du 15 au 20 Février 82
 - en Juin/Juillet (dates à préciser en fonction des vacances scolaires)
- stages ANIMATEURS (avoir 17 ans à la date du stage)
- du 26 Décembre 81 au 2 Janvier 82
 - du 13 au 20 Février 82
 - du 3 au 10 Avril 82
 - en Juin/Juillet (dates à préciser en fonction des vacances scolaires)
- stage PERFECTIONNEMENT ANIMATEURS (avoir 17 ans à la date du stage)
- du 19 au 24 Décembre 81
 - stages SPECIALISATION (avoir 17 ans à la date du stage)
 - du 15 au 20 Février 82
 - du 15 au 20 Février 82
 - du 5 au 10 Avril 82
 - du 5 au 10 Avril 82
 - Juin/Juillet
 - 2ème quinzaine de Juillet
- Enfant et Animation Musicale
 - Classes transplantées
 - Enfant et Activité Manuelle
 - Enfant et la Nature
 - Enfant et l'activité Physique
 - Enfant et le Spectacle

Au programme de ces sessions de formation dont les 3 dernières permettent d'obtenir le BREVET d'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEURS DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS :

- POUR LA PARTIE THEORIQUE
- connaissance de l'enfant
 - vie des groupes
 - organisation de la vie collective
 - sécurité, responsabilité, législation
- POUR LA PARTIE PRACTIQUE
- techniques d'animation (activités manuelle, physiques, musicales, d'expression, découverte de la nature).

Les stages ANIMATEURS ont une durée de 8 jours alors que les stages

de PERFECTIONNEMENT ou de SPECIALISATION axés sur une technique ou sur un âge se déroulent sur 50 heures de travail. Les stagiaires ANIMATEURS-ADJOINTS auront la possibilité de travailler avec des enfants dans les différents centres de loisirs sans hébergement.

- 2) NOEL - PAQUES - MAI
- des stages DIRECTEURS
- du 3 au 12 Avril 82
 - du 5 au 14 Avril 82
 - du 10 au 19 Mai 82
- stages PERFECTIONNEMENT DIRECTEURS
- du 26 au 31 Décembre 81
 - Mai (dates à préciser)

Au programme de ces sessions de formation :

- la fonction de direction de collectivités d'enfants ou d'adolescents en périodes de vacances et de loisirs (notions essentielles d'administration et d'économie)
- les besoins des enfants
- l'hygiène, la sécurité...

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION, S'ADRESSER A : FRANCIS ET FRANCHES CAMARADES de l'HERAULT - 5, rue Mareschal - 34000 MONTPELLIER - Tél. (67) 58.17.79 - C.C.P. 1717-30 J Montpe

Le mouvement fédéraliste européen était aussi à la foire aux associations.

Le « MOUVEMENT FEDERALISTE EUROPEEN » a pris part au « Forum des Associations » organisé par la Mairie de Montpellier le 27 Septembre 1981 au Peyrou ; c'est Madame CRESPIY adjointe au Maire qui a été l'initiatrice et l'organisatrice responsable de cette manifestation.

Nous avons pu disposer d'un stand de 3m, bien placé, nous y avons déployé nos banderoles « pour un Gouvernement Européen » et nos tracts et documents.

Grâce au dévouement de plusieurs de nos Membres et adhérents nous avons tenu ce stand sans interruption depuis la mise en place à 7 heures jusqu'à 18 heures ; tous les tracts et documents ont été distribués et nous avons eu de nombreuses demandes de renseignements, discussions, etc... L'après-midi nous avons eu la visite de notre Député-Maire Monsieur FRECHE.

Nous pensons qu'une manifestation comme celle-là a bien contribué à nous faire connaître et à diffuser nos idées ; nous remercions particulièrement la Mairie de Montpellier et ses dirigeants qui nous ont procuré cette excellente occasion et nous serions heureux qu'il y ait souvent des manifestations de ce genre.

Communiqué par le « MOUVEMENT FEDERALISTE EUROPEEN » qui signale que sa prochaine réunion aura lieu le 20 Novembre 1981 au local habituel : 1, impasse de la Petite Corratierie, de 17h à 19h, et qui y convie tous les Groupes Européens et les sympathisants

Mouvement Fédéraliste Européen (Union des Fédéralistes Européens) 1, impasse de la Petite Corratierie.

« Montpellier Accueil »

Cette association est composée actuellement de près de 500 centres d'accueil dont 16 en Languedoc-Roussillon.

Montpellier-Accueil a été créé en 1969 pour répondre aux besoins d'une agglomération en pleine mutation, et pour faciliter ainsi l'insertion de nombreux arrivants dans la ville.

Pour vous permettre de vous renseigner plus amplement, nos permanences se tiennent du mardi au vendredi à l'office municipal de tourisme, au théâtre de 15h à 17h et 1^{er} rue de Charanay (72-44-98) du mardi au vendredi de 14h30 à 16h30.



La Matière Plastique et ses applications

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

Forum de l'Agro-Alimentaire

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.) a organisé à Montpellier du 26 au 30 octobre un forum international de l'Agro-Alimentaire.

Ces rencontres composées de journées d'études, d'un marché des investisseurs dans l'agro-alimentaire et d'un rond-point technologique, avaient pour objectif de définir les moyens de développement des petites et moyennes industries dans les pays du tiers-monde, de valoriser par leur transformation sur place les ressources naturelles de ces états, de favoriser les échanges technologiques nécessaires à cette promotion et bien sûr de promouvoir les investissements dans ce domaine.

« Sur une planète non extensible, a proclamé le professeur Dan Dicko, secrétaire général de l'A.C.C.T., il faut arriver à cohabiter. Et cette cohabitation n'est possible que si tout le monde peut manger ». L'Agence met en rapport les différents intervenants gouvernementaux de façon à rendre leurs actions plus efficaces. Cette œuvre coordinatrice permet entre autre d'éviter que les projets ne se chevauchent. « Complémentaire = Economie », explique p. Dan Dicko. Comment se réalise cette coordination ?

La coopération scientifique et technique à l'A.C.C.T. Les activités de l'Agence dans les domaines de la coopération scienti-

fique et technique et du développement se regroupent en cinq programmes prioritaires et ayant des objectifs complémentaires :

- Inventaire et exploitation des ressources naturelles y compris l'énergie sous ses formes non conventionnelles,
- Normalisation du stockage des données et développement des échanges dans le domaine de la recherche appliquée, par la mise en place de réseaux de banques de données scientifiques et technologiques,
- Valorisation de la production agricole du cru par la promotion de l'agro-industrie en milieu rural.

- Promotion sociale des communautés rurales à travers des actions de développement rural intégré,
- Développement des régions rurales situées en zones géographiques défavorisées.

L'importance de ces activités n'échappe à personne. Trente quatre pays liés par l'usage de la langue française sont membres de l'ACCT.

André Vezinhet souhaite la bienvenue au nom de Montpellier aux participants.

« Montpellier a acquis une position de leader sheep dans le domaine de l'agronomie. Son complexe



Au cours de la conférence de presse du 19 octobre de gauche à droite, Alain GERBE, délégué régional à la recherche, Samouh BAYAN, directeur général de la Coopération Scientifique et Technique à l'A.C.C.T., Dankoulo DAN DICKO, secrétaire général de l'A.C.C.T., André VEZINHET conseiller municipal, professeur à l'INRA, M. LANVERS président du C.R.C.I. Languedoc Roussillon, M. TOURET, président de la C.C.I. de Marseille, M. Pierre MAMBOUDOU de l'A.C.T.C.

agronomique formé de sections de l'E.N.S.A.M. ; de l'I.N.R.A., de l'I.A.M., du G.E.R.D.A.T., de l'I.F.A.R.C., du S.I.A.R.C. (toutes deux spécialisées dans l'agronomie des Régions chaudes), d'une unité du G.E.M.A.G.E.F. (machinisme agricole) du C.N.E.A.R.C., travaillant en collaboration avec le C.N.R.S., le C.N.F.Q. et l'Université des sciences et Techniques du Languedoc a pris une toute première place à l'échelon mondial. Il est certainement 1^{er} en Europe (voir Montpellier V.V. de Septembre 80). André Vezinhet au nom de Montpellier, de son député-maire et du Conseil Municipal s'est félicité de la tenue de ce forum dans notre ville.

« Il est vrai a-t-il précisé que l'agro-alimentaire dans le Tiers - Monde est en train d'évoluer et que c'est une politique de Coopération fondamentalement différente qui est en train de se mettre en place. L'équilibre de notre planète en dépend ».

Au moment même de la conférence de Cancun au cours de laquelle F. Mitterrand a réaffirmé son désir de voir la politique française d'aide au Tiers - Monde se renforcer, Montpellier, à cause

même de sa vocation scientifique, se devait de réaffirmer sa croyance en cette nouvelle politique qui s'efforcera de préserver l'identité des peuples. En lançant un appel aux P.M.E et P.M.I. l'A.C.C.T. va dans ce sens.

André Vezinhet a donc réaffirmé son désir de voir la vocation de formation et de recherche de notre ville se renforcer. « C'est aussi nos intérêts pour toute la façade méditerranéenne, la Région, et la ville de Montpellier, qui se placent ici a-t-il conclu, surtout quand on sait les problèmes économiques, et notamment ceux de l'emploi, que nous connaissons ».

En introduction à 3 conférences sur les énergies renouvelables, le CAPENE et la ville de Montpellier

ont présenté à la presse en présence de M. Rozier maire de Lunel dont la ville était associée à cette campagne d'information, les grandes lignes de la politique municipale dans ce domaine.

Il s'agit d'abord d'un état d'esprit. Après l'exposition des producteurs de matériel solaire en 1979, la ville a manifesté sa volonté d'accueillir les nouveautés en la matière par l'implantation de la pompe solaire la plus puissante du monde sur son territoire (GUINARD au domaine de la Valette) et par l'accueil des expériences du CAPENE, présent aujourd'hui, et du GEFOSAT (solaire hautes températures) sur le domaine de GRAMMONT.

Elle a décidé qu'une fonction essentielle de ce domaine municipal serait celle d'une exposition permanente en matière d'énergies nouvelles.

Montpellier a eu à cœur de former ses propres techniciens à des problèmes en définitive nouveaux : Ce n'est pas moins de cinq ingénieurs qui, entre 1980 et 1981, ont acquis les formations complémentaires nécessaires dans ce domaine par une moyenne de trois stages successifs.

L'Information de tous doit compléter cette formation de spécialistes. Nous entreprenons aujourd'hui de vous renseigner. Au printemps prochain, une double campagne sera menée :

- d'information du public sur le traitement des logements existants ;
- des actions municipales entreprises.

La Municipalité a créé en Avril 1981, une Commission particulière, spécialiste des problèmes d'énergie, S.I.C.U.R.E. (Schéma d'Intention Communale d'Utilisation des Ressources Energétiques). Ses objectifs : coordonner des actions devenues nombreuses et, dans la pleine conscience du rôle d'exemple que doit jouer la Ville, assurer la meilleure information.



MERIDIONALE

BATIMENTS · TRAVAUX PUBLICS

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

SIEGE SOCIAL : Bureaux du Nouveau Monde
Avenue des Etats du Languedoc
34009 MONTPELLIER Cédex
Tél. : (67) 64.44.40

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.85.54

RÉVOLUTION = ÉVOLUTION

Détarteur électronique Niagara

Le détarteur électronique Niagara suggère à l'adoucisseur d'eau avec des avantages considérables. Avec l'électronique plus de puissance sur l'eau adoucie.

Sans engagement de ma part, veuillez me documenter gratuitement

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____

S.T.E. 8, av. du Pont Juvénal - Tél. : 65.75.10 - Montpellier

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

CONFORAMA

Carrefour de Gallargues sur RN 113
30670 AIGUES VIVES
Tél : (66) 88.02.80

OUVERT LE DIMANCHE 14 h 30 à 20 h

Quincaillerie de bâtiment

OUTILLAGE MANUEL ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE MENAGER

A VOTRE DISPOSITION à la Sie d'EXPLOITATION Ets VIEUX PIERRE

46, av. Pont Juvénal-Montpellier
Tél. : 65.79.62

ATLAS: C'EST LE CHOIX

meubles

ATLAS

TEL. 48.16.40

NOUVEAU RAYON MEUBLES SCANDINAVES

EN EXPOSITION:

- *100 SALONS
- *94 SEJOURS, MODERNES ET STYLES
- *100 CHAMBRES ADULTES, ENFANTS, MODERNES, STYLES

ROUTE DE SETE FRONTIGNAN

Felmaud TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

MES

MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

22



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER - Tél. : 92.14.96



● Un partenaire efficace
et dynamique
pour les collectivités locales
de sa région

● Un conseil et un guide éclairé
pour la réalisation
de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : (67) 72.55.60

159



SOPREMA

AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57

Procédés multicouches par
- Feutre bitume
- Bitume armé
- Sopralène

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH BITUME ARME

Références locales :

Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

Science : Ne plus avoir peur

Assises Régionales sur la Recherche et la Technologie

Les Assises Régionales de la recherche et de la Technologie, se sont réunies pour la première fois en France, en préparation aux assises nationales entre le 5 octobre et le 6 novembre. Elles s'adressaient aux personnels des institutions régionales concernées par la Recherche et la Technologie, aux grands organismes de recherche ou de développement technologique, aux syndicats, aux associations, aux entreprises en marche, la manne scientifique ne prétend plus tomber de la capitale. L'animation de ces Assises était confiée pour le Languedoc-Roussillon à L. Thaler, président de l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc et A. Gerbe, délégué régional à la Recherche. Des groupes de travail sur la technologie appliquée aux différents secteurs de l'activité économique régionale et à ses problèmes, agriculture, informatique, hydrologie, banque, mais aussi questions universitaires et problèmes de l'emploi, sont nées des conclusions dont la synthèse a été réalisée lors des deux journées particulièrement importantes de ce colloque, les 5 et 6 novembre en effet, sous l'égide du Comité de Patronage des Assises Régionales dont le président d'honneur est M. E. TAILHADES président du Conseil Régional, a eu lieu le rassemblement de l'ensemble des milieux de recherche, des professions concernées par la recherche et la technologie (industriels, agriculteurs, journalistes...) ainsi que les élus locaux et régionaux. Ces deux journées étaient placées sous la présidence de M. Georges FRECHE, président de la Commission « Education-Recherche » du Conseil Régional et député-maire de notre ville.

La réforme régionale va donner aux régions une importance de plus en plus importante dans la nouvelle politique scientifique qui s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation de la Recherche et du Développement Technologique en France.

Il fallait donc que dès maintenant, s'établisse un dialogue permanent entre les scientifiques, tous ceux qui œuvrent au développement technologique des entreprises françaises et les responsables régionaux et locaux de ces activités économiques.

Cette concertation vient de se réaliser pour la première fois. Les journées des 5 et 6 novembre ont été fructueuses à Montpellier. Et ce d'autant plus que le débat a su s'ouvrir largement aux problèmes de l'information de la population qui a toujours redouté d'aborder les problèmes scientifiques, craintes qui doivent aujourd'hui nécessairement disparaître. Sciences et Technologie sont aujourd'hui et deviendront chaque jour davantage et dans tous les secteurs, notre pain quotidien et une part primordiale de notre culture.

A.I.C.F.

L'affaire de Tous

A.I.C.F. est une association. Au moment où se réunit à Montpellier un organisme à vocation inter-gouvernementale aussi important que l'A.C.C.T. (cf. p. 19), on ne peut oublier le travail patient d'associations régies par la loi de 1901 qui tentent de participer à l'effort international en faveur du développement dans la plus grande autonomie des pays les plus défavorisés du Tiers-Monde.

L'originalité d'A.I.C.F. Fondée en particulier par A. Koestler qui en est le président, J. Attali, F. Giroud, P. Arfi (sec. gen. nat.) J.M. Cohen-Solal, B. H. Lévy, A.I.C.F. dont le siège se trouve à Montpellier 99 av. du Pont du Juvenal dans un local cédé par la ville, apporte son aide à des projets co-élaborés avec les principaux intéressés : les habitants eux-mêmes. Pas de projets importés. Les actions humanitaires

que A.I.C.F. mène actuellement vers les camps de réfugiés Afghans ou vers le Pakistan tentent de prendre en compte les réalités locales.

Montpellier - Madagascar

A.I.C.F. Montpellier a ainsi décidé d'aider à la réalisation d'un projet du gouvernement malgache. Il travaille avec les ressources du pays, les habitants. Leur aide est souvent technique, organisationnelle. Leur projet actuel est de réaliser sur la Côte Sud-Ouest de Madagascar, dans un endroit particulièrement désolé, à cause de son climat sahélien et des typhons, un programme agricole et l'installation en particulier de 4 km de canalisations permettant l'apport d'eau nécessaire à ce projet. Le barrage fournisseur est actuellement trop éloigné.

Ils ont d'autre part installé des dispensaires de Brousse dans 2 villages. Le projet global coûte envi-

ron 200 000 F. Tous les 6 mois une équipe d'A.I.C.F. Montpellier se rend sur place où elle a des correspondants permanents. L'Association espère obtenir des subventions auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, de la ville. Dès à présent pour une plus grande efficacité, afin d'étendre ses moyens A.I.C.F. pense regrouper plusieurs comités locaux (Hérault, Gard, Aude) pour créer une structure régionale plus importante.

La volonté reste la même. Aider sur place avec les moyens du bord. Un système à considérer qui bien sûr peut paraître une goutte d'eau dans un océan, mais qui croit en ces possibilités. A.I.C.F. fait donc appel à toutes les bonnes volontés considérant que chaque Montpellierain doit se sentir concerné. « Peut-on en effet rester indifférents, lorsqu'il s'agit parfois dans l'urgence de si peu de chose ? » questionnent les membres de l'Association.



BROCANTE ANTIQUITES

Bibelots - Petits meubles - Tableaux
9, rue Ecole de Pharmacie
(Carrefour rue l'Aiguillerie, rue Ecoles Laïques)

Tél. : 66.22.55

ACHAT - VENTE



Fermé le Dimanche
Ouvert tous les après-midis
et Samedi toute la journée.

PLAC-SUD
34690 FABREGUES
Tél. : 85.14.06
B.P. N° 5
MARQUAGE ET
SIGNALISATION
Panneaux Relief
THERMOFORMES

ODD
ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.
BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.62.38

S.A.E.G.
CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
- FERRONNERIE
- MENUISERIE
METALLIQUE
- CLOTURES
SOCIÉTÉ
DES ANCIENS
ÉTABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Géran - Chir. ZAPATA
Tél. 92.02.83

Cheng-Du et le Sichuan présentés par Han Suyin.

A l'occasion des cérémonies de jumelage entre Montpellier et Chengdu et de la venue en juin dernier d'une délégation de la nouvelle jumelle de Montpellier, l'écrivain de renommée mondiale HAN SUYIN a présenté, on s'en souvient, une conférence organisée conjointement par la Municipalité et le Comité local de l'Association des Amitiés Franco-chinoises.

A l'issue de cette manifestation, Han Suyin qui connaît fort bien Chengdu (sa famille paternelle s'est installée au XVII^e siècle à Pixian, une bourgade qui est devenue depuis l'un des faubourgs de la ville), HAN SUYIN a rencontré Monsieur Georges FRECHE et l'a autorisé à reproduire dans les colonnes de Montpellier, votre ville des extraits de ses œuvres consacrés à Chengdu et au Sichuan afin d'apporter aux Montpellierains une meilleure connaissance de cette région de Chine. Le jumelage entre les deux villes a réjoui l'écrivain dont l'œuvre toute entière a pour but selon ses propres dires, de favoriser une meilleure compréhension entre les peuples d'Occident et d'Orient.

Rappelons que c'est le roman **Multiple splendeur**, paru en 1952, qui a rendu célèbre le nom de HAN SUYIN. Il y est souvent question du Sichuan, de même que dans le récit **Destination Tchoungking** publié dix ans plus tôt. La série de ses œuvres autobiographiques rédigées et publiées de 1965 à 1980 : **L'Arbre blessé**, **Une Fleur mortelle**, **Un été sans oiseaux**, **Ma maison à deux portes** et **La Moisson du Phénix** constitue l'une des meilleures introductions à la connaissance de la Chine moderne et contemporaine et aussi à l'histoire de la province du Sichuan, Chengdu et sa région servant souvent de cadre à l'évocation des souvenirs de l'écrivain et à l'histoire de sa famille. Dans son dernier ouvrage, un magnifique album publié en collaboration avec le photographe français Claude SAUVAGEOT sous le titre **Chine, la Terre, l'Eau et les Hommes**, elle consacre encore plusieurs pages à la région de Chengdu, plus connue sous le nom de Bassin Rouge, et aux grands travaux hydrologiques qui y furent exécutés il y a plus de deux mille ans.

C.J.

* Dans les textes de Han Suyin qui suivent, M. Jurquet a conservé la transcription des noms propres et des mots chinois utilisée par les traducteurs des œuvres de l'écrivain.

Nous remercions infiniment M. Jurquet, professeur agrégé auteur d'une thèse d'état en littérature comparée intitulée « Deux images littéraires de la Chine : Pearl Buck et Han Suyin » et M. Navailh, professeur de Chinois à l'université P. Valéry pour les traductions qu'ils ont si aimablement assurées. M. Jurquet en ce qui concerne Han Suyin et M. Navailh pour la correspondance du député-maire G. Frèche avec M. Mi Jianshu, maire de Cheng-Du au moment des terribles inondations qui ont ravagé cet été la capitale du Sichuan.



En juin dernier, G. Frèche recevait Han Suyin à Montpellier. On reconnaît à la gauche de l'écrivain M. Mi Jianshu, maire de Cheng Du.

LA « MER-EN-TERRE »

Une fertile oasis de terre rouge, qui s'étend sur quatre-vingt mille carrés, séparé des grandes plaines de la Chine par un rempart de montagnes, tel est le Setchouan, la province des Quatre Fleuves. (...)

Les quatre sources du grand fleuve Yang-Tsé donnent son nom à la province du Setchouan. Elles jaillissent au Tibet sous forme de torrents et dévalent à travers le Setchouan vers cette Chine démesurément étalée. Une de ces sources s'appelle la rivière des Sables d'Or, parce qu'on trouve de l'or dans sa vase. Une autre s'appelle le Mien; il y a deux mille ans, l'ingénieur Li Ping la capta et la contraignit à travailler pour les hommes lorsqu'il s'installa pour planter et moissonner dans le bassin de terre rouge de Setchouan; ses eaux jadis impétueuses se divisent à présent pour couler dans neuf canaux creusés par les hommes, réseau hydraulique aussi compliqué que le système capillaire du corps humain, nourrissant la vase de ce fond marin pour en faire la meilleure terre à riz de toute la Chine. Et là, dans la plaine, nommée Mer-en-Terre à cause de ces nombreux travaux d'irrigation, se

trouve Tcheng Tou, capitale du Setchouan. A huit milles à l'ouest de Tcheng Tou, il y a une petite bourgade appelée Pi-Hien, où les ancêtres de ma famille se fixèrent entre 1682 et 1710. (L'Arbre blessé, chap. II)

UNE VILLE CHARGÉE D'ANS

Cité solide, entourée de fossés, avec des portes plus vieilles que celle de Pékin, et une histoire de plus de trois mille ans, Tcheng Tou se chauffait et flânait dans la plaine. Dans ses murs et autour d'elle, s'étaient accomplis les exploits épiques des Trois Royaumes, et nous les connaissons tous. Sans gêne, elle déliait sa ceinture de petits champs, avec l'assurance que lui donnaient son âge, son arrogante culture, ses guildes et ses artisans, ses livres et ses savants. Quand elle en était le sujet, toute légende était histoire, toute histoire devenait légende. Le long de son fleuve, dans sa plaine et loin au-delà, ses forteresses et ses tumulus, ses temples et ses sanctuaires, ses arbres plus que millénaires, étaient les témoins de batailles livrées, de phrases prononcées, de ruses employées dans la guerre

ou la politique; tout était en place, connu, écrit et enregistré. (...)

(Nous sommes au printemps 1898;

le père de Han Suyin se promène autour de Chengdu, en compagnie d'un disciple) Près du mur sud-ouest de Tcheng Tou se dresse le temple du Béliet, qui a douze cents ans. Là se tient chaque printemps la plus grande foire de toutes, où les gens viennent par centaines de milliers et que l'on appelle la kermesse des Fleurs. Le temple est taoïste et c'est là qu'on célèbre l'anniversaire de la naissance de Lao-Tseu, depuis le quinze du deuxième mois jusqu'au milieu du troisième mois; pendant ces quatre semaines la grande kermesse est une joyeuse orgie de fleurs, et tous les objets de la terre s'évalent dans les échoppes afin que tout le monde les voie, les admire et les achète. En face des portes du temple, une volée de cinq ponts de pierres chevauche le fossé. Au-delà serpentent les rues étroites, où se tiennent les marchés de riz et de bêtes sur pieds et où se traitent les principaux marchés de produits agricoles. On y trouve cochons, poules, canards et pigeons vivants, aussi bien que cent quatre-vingt-six sortes de légumes, énormes piles d'une fraîcheur qui vous met l'eau à la bou-

che, entassées sur près de deux kilomètres d'éventaires, tandis qu'hommes et femmes lancent à la volée des seaux d'eau claire sur leurs masses vertes, roses, jaunes, blanches et rouges. En-deçà des portes du temple, dans un pavillon octogonal au toit jaune vitré, Lao-Tseu, vieux philosophe à l'énorme front et au sourire enfantin, chevauchant un boeuf noir, se met en route pour le Nulle part qui est Partout. Dans le bâtiment principal sont deux béliers de bronze, tous les

deux sacrés, tous les deux magiques, et dissemblables. Celui de gauche est vraiment sorti d'un troupeau de moutons; celui de droite a des griffes de tigre, une queue de lion, le corps du cerf et une seule corne, car ce bélier est en réalité un brûle-encens vieux de quatre cents ans, acheté sur le marché de Pékin par un ministre d'Etat qui l'apporta plus tard à Tcheng Tou et en fit don au temple. (L'Arbre blessé, chap. VII)

QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA CUISINE DU SICHUAN

La cuisine du Setchouan heurte le palais nordique, accoutumé à des saveurs moins relevées, car ici presque tout est épicé de piments rouges, de gingembre et d'un condiment brûlant appelé « hua-chiao » qui emporte la langue. Mais le poisson à peau croustillante, arrosé de vinaigre, de sauce au soja et assaisonné d'oignons hachés et de piments, liés à l'huile, n'a pas son pareil. Ah! ce dessert au porc émincé en tranches avec la peau et fourré de sucre, de farine de fèves brunes et cuit à la vapeur sur un monticule

de riz glutineux! Et puis la soupe aux boulettes de viande et aux pois verts avec un soupçon de blanc de poulet et de blancs d'œufs battus en neige, le tout poché dans l'huile! Ces « gâteaux printaniers tendres et aussi fins que du papier de soie ». On en fait de petits paquets fourrés de lamelles de carottes, de jambon, de poulet et de poireaux. Oui, certes, la cuisine de Setchouan a du bon! (Destination Tchoungking, chap. X)

« L'Amitié emplit la Maison comme un Printemps éternel »

Au moment où la ville de Cheng Du traverse le cataclysme de cette énorme inondation, comme il y en avait pas eu depuis des dizaines d'années, le témoignage de sympathie de notre amie la ville de Montpellier constitue un très grand encouragement pour la population de Cheng Du qui se bat pour surmonter les difficultés, restaurer la production, répartir les habitations. Nous avons déjà obtenu de grands résultats dans la lutte contre la catastrophe, et faisons actuellement tous nos efforts pour arracher une victoire complète dans cette lutte.

Le maire de Cheng Du
Mi Jianshu

Cette lettre est parvenue en juin à la mairie de Montpellier en réponse au message de sympathie que le député maire avait envoyé au nom de Montpellier à notre ville jumelle très sévèrement touchée par la crue du Yangzi.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication : Georges Frèche
Promotion : Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.
118, avenue des Champs-Elysées - Tél. : 225.10.10

Le tumultueux Yangzi

Le Yangzi ou grand Kiang (Jiang), c'est-à-dire grand Fleuve, qui est le plus grand fleuve de Chine et l'un des plus tumultueux du monde). Il arrose aussi le Sichuan, Grenier de la Chine. (...) Ensuite, le fleuve pénètre dans le Bassin Rouge du Sichuan, une autre des merveilles géographiques de la Chine. C'était autrefois une grande mer intérieure et c'est maintenant une plaine uniforme. Le Kiang est ici à cinq mille mètres au-dessus de sa source, et il s'annexe un affluent très célèbre que l'on appelle la rivière Min. Jadis, il y a deux mille ans, le Min était en cours d'eau impétueux, bouillonnant à travers le Bassin Rouge dans un grand amoncellement d'éboulis. Mais un homme intervint, et ce conte n'est pas une légende, mais une histoire véridique, basée sur des documents. En 110 av. J.C., Li Ping, alors gouverneur de la province du Sichuan inspiré par l'exemple de Yu, quelque deux mille ans avant lui, décida de faire ce qui était

déjà une tradition chez les administrateurs : domestiquer le fleuve et amener l'eau dans les champs. Il sépara la rivière Min en deux bras, puis il divisa ses eaux en chenaux et canaux, ouvrage d'une technique admirable, qui est à l'origine même de la richesse agricole inouïe du Sichuan. On n'a rien accompli de plus parfait que l'œuvre de Li Ping. Le peuple tressa le Bassin Rouge d'une multitude de petits canaux, semblable à un système capillaire, donnant aux champs une vie bruisante et leur assurant ; pour vingt siècles, une fertilité fabuleuse. Le Sichuan devint alors une des zones les plus productives du globe, le grenier de la Chine. Le Sichuan approvisionne à l'heure actuelle encore cinq ou six autres provinces : c'est le premier producteur de soie, de riz et d'huile végétale de la Chine. Le gouvernement va maintenant tripler la zone irriguée, par extension du réseau hydrographique initial de Li Ping. Et aujourd'hui encore, Révolution ou pas, les

payans du Sichuan continuent à se rendre au temple élevé en l'honneur de Li Ping et de son fils à Kuanhsien, à l'endroit où la rivière fut séparée en deux par le grand ingénieur. Dans ce sanctuaire, ce n'est pas à de dieux lointains, mais au génie et à l'invention de l'homme, que l'on rend hommage. Li Ping a laissé une maxime gravée sur le granit du rocher surplombant le fleuve : « Creuse profondément le lit du fleuve, maintiens ses digues basses ». Aujourd'hui, on peut encore voir les paysans du Sichuan renforcer les berges de la rivière Min avec des bouclins de galets ovoïdes (ramassés dans le lit du fleuve) emprisonnés dans des filets de bambou ; la langue de sable qui sépare les deux bras est maintenue à une faible hauteur, afin que le trop-plein d'eau de l'un puisse se déverser dans l'autre et qu'il n'y ait pas d'inondation. (Chine, la Terre, l'Eau et les Hommes, chap. I)

Programmes

suite p. 23

THEATRE

* THEATRE QUOTIDIEN DE MONTPELLIER

Les 17, 18, 19, 20, 21 novembre à 21 h, au T.Q.M.
BLONDELL COMMINGS (New-York)
LES DAMES ET MOI

Un solo improvisé de ballet-théâtre sur des chants de femmes noires — CYCLE, un solo multi-média sur le cycle menstruel de la femme — CREATION, pièce créée en collaboration avec le compositeur/musicien Georges LEWIS.

En 1972, l'Ecole de Danse Contemporaine de Martha Graham accorde une bourse de deux ans à Mlle Cummings. Elle devient en 1978-79 titulaire d'un diplôme de chorégraphie du Creative Public Service (C.A.P.S.).

Elle est actuellement membre du Nimbus Théâtre Dance Company et de la célèbre « House » de Meredith MONK.

Les 24, 25, 26, 27, 28 novembre à 21 h, le 29 novembre à 18 h
MAHJOU MAHJOU

Une création de la troupe palestinienne El-Hakawati (Jérusalem)

Le théâtre, forme d'expression tout à fait nouvelle en Palestine, a pu trouver un langage lié au niveau fonctionnel de la vie (ses rythmes et ses préoccupations) déchirée et transformée par l'occupation qui est devenue le thème essentiel de la plupart des spectacles.

Le monde de MAHJOU : une espèce de maison de retraite ; monde étrange de « limbes » et d'attente dans lequel une communauté entière a été gelée... Mahjoub comprend que cette piètre vie n'est en rien plus réjouissante qu'une « belle mort ». Alors il s'abandonne... Mais il se

réveillera très vite, éberlué et fasciné de voir sa propre vie se dérouler devant lui. Avec ces 6 représentations au T.Q.M., El-Hakawati, enraciné à Jérusalem, termine sa deuxième tournée internationale.

* THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 19 novembre à 21 h - Grande salle
Line RENAUD dans « FOLLE AMANDA »
Comédie de BARILLET et GREY
Mise en scène : René CLERMONT - Décor : Jacques MARILLIER
avec Geneviève KERVINE et Jean BRETONNIERE

Jeudi 19 novembre à 21 h - Salle Molière
« SCHEHERAZADE »
Conte dramatique tiré des « Contes des Mille et Une Nuits »
Par le Théâtre du BLE NOIR
Texte de Claude ROCHE-FOGARTY - Décor de Jérôme BESSIL
Costumes d'Annie BESSIL - Musique de Jean MORIERE
Affiche de Hubert BOURQUIN
Avec par ordre d'entrée en scène :
Constance MARTINEZ, Jean-Marc DE MICHEL, Nicole KOCHMANN,
Susan ROCHE-FOGARTY, Jean-Louis CORDINA - Claude ROCHE-FOGARTY

* CENTRE CULTUREL DU LANGUEDOC

Du 16 au 29 novembre à 14 h et 21 h
Dimanches 22 et 29 novembre à 16 h - Relâche, lundi 23
« CALIGULA » de Albert CAMUS
Par le Théâtre de la Parole

Mise en scène : Arsène RICHEUX
avec : Jean-Louis CORDINA, Andrée GALTIER, Jean-Loup GLADIEUX,
Arsène RICHEUX, Françoise VALLAT, Elyette SANANES

Maison de Heidelberg Centre Culturel Allemand

EXPOSITION du 24 nov. au 18 déc.

Maison de Heidelberg :
Jean-Pierre HAMMER, Paris
PEINTURES ET AQUARELLES
Vernissage le mardi 24 novembre à 18 h 30.

CONFERENCE mardi 24 nov. 19 h 30

Le vernissage sera suivi, à 19 h 30, d'une conférence sur
UTOPIE ET POESIE
donnée par M. Jean-Pierre HAMMER, professeur au département d'Allemand de l'Université Paris VII.

AUTORENABEND LESUNG und GESPRÄCH Jeudi 26 nov. 18 h 30

Maison de Heidelberg
in Zusammenarbeit mit der A.D.E.A.F. (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France)
mit GABRIELE WOHMANN

CINEMA jeudi 26 nov. 21 h

Université Paul Valéry, Amphi A
DIE ERSTE POLKA 1978
La première Polka
de Klaus Emmerich - couleur - v.o. sous-titrée - 105 min.
31 Août 1939 à Gleiwitz en haute Silésie du Nord. La famille Piontek perçoit la catastrophe imminente sans pourtant la prendre vraiment au sérieux. Alors que la ville grouille de soldats et que l'hôtel de la place sert de quartier général à l'état major, les Piontek y donne une grande fête... C'est une critique de l'inconscience de la société face à une évolution menaçante évidente.

CONFERENCE mercredi 2 déc. 18 h 30 en langue française

Salle Pétrarque sous le patronage du Prof. Georges FRECHE, Député-Maire de Montpellier
ASPECTS DU FEDERALISME EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE
par le Prof. Dr. Hans MAIER
ministre Bavarois de l'Education et des Affaires Culturelles
Ministre d'Etat depuis 1970, le Prof. Hans MAIER est l'un des politiciens les plus éminents en matière politico-culturelle. Titulaire de la chaire d'Etudes Politiques de l'Université de Munich, il s'est également fait connaître par un grand nombre de publications sur des thèmes historiques et actuels. Etant donné que le Prof. Hans MAIER a fait des études à Paris, il est très étroitement lié à la vie culturelle française.

CINEMA jeudi 16 déc. 21 h
Université Paul Valéry, Amphi A
BOLWIESER 1978
de Rainer Werner Fassbinder - v.o. sous-titrée - couleur - 117 min.
Tourné pour la télévision, la même année que « Toulette chinoise », il s'agit ici moins de politique et de société que de problèmes personnels et privés. Cependant, et peut-être à cause de cela, cette histoire fait comprendre de façon extrêmement subtile les conditions de naissance du fascisme dans la petite bourgeoisie.

CINEMA mer. 16 déc. 17 h
Maison de Heidelberg
PRIMEL - KLEINES MÄDCHEN ZU VERLEIHEN 1971
Qui veut bien s'occuper de Primel ?
de Monika Teuber - couleur - v.o. sous-titrée - 86 min.
A qui confier Primel, une petite fille de 9 ans, lorsque la mère rend visite à la grand-mère malade. Les sept locataires de l'immeuble décident de prendre en charge la petite fille un jour à tour de rôle. Eux qui vivaient jusqu'alors dans l'indifférence, commencent à faire connaissance et à s'estimer mutuellement.

Ciné-Club Jean Vigo

Le ciné-club Jean Vigo, outre ses séances du jeudi soir à la cinémathèque et du samedi après-midi au club (Hollywood) organise 5 sessions de formation et d'analyse du film.

La première aura lieu le samedi 28 novembre à la Cinémathèque de la rue Azéma (route de Toulouse) à partir de 15 h.
Tél. : 42.64.36.

Aménagement intérieur pour un précieux écrin



RENOVATION DU THEATRE MUNICIPAL

Le Théâtre Municipal de Montpellier a 100 ans. Ce théâtre est une très grande structure située en plein cœur de la Ville. Il reste l'un des seuls Théâtres à l'italienne en France. Toutefois, malgré la beauté de la salle et des locaux de l'entrée, la plupart des volumes restent extrêmement désuets et ne correspondent plus aux besoins exprimés par les travailleurs du Théâtre ainsi qu'aux besoins qui sont les nôtres aujourd'hui. Il faut dire que la précédente municipalité l'a quasiment laissé à l'abandon.

En effet, ce Théâtre abrite à l'heure actuelle un service qui tend à se développer. Ce service effectue depuis 3 ans un travail considérable. La politique culturelle municipale programme depuis les 2 dernières années un grand nombre de manifestations tant au niveau de l'expression lyrique que de l'expression dramatique, des concerts, de la danse ou des variétés. Tous ces résultats sont positifs, la fréquentation du Théâtre est suivie mais cela ne représente que la partie visible de l'iceberg. Les équipes techniques et administratives du Théâtre travaillent dans des conditions très difficiles. Les bureaux incommodes sont situés à proximité du Boulevard Victor Hugo qui reste l'un des axes les plus bruyants et les plus fréquentés de la Ville. Aucune commodité de liaison ne relie les bureaux entre eux et la rencontre des différents groupes de travail devient aléatoire.

Par ailleurs, le théâtre abrite aussi la formation importante qu'est devenu l'Orchestre de Montpellier, formation régionale dont l'administration et certaines répétitions doivent se situer à l'intérieur du Théâtre.
Le Centre Régional de Danses Contemporaines que dirige Dominique BAGOUET a été lui aussi installé au Théâtre. Des travaux ont été réalisés pour lui fournir un local,

salle d'entraînement et de répétitions. Mais il ne faut pas oublier que les équipes techniques, équipe de scène, équipe d'électriciens, équipe de travailleurs du Théâtre restent logés dans des locaux insalubres et absolument inadaptes. Il était donc nécessaire de penser à un projet de rénovation global de ce Théâtre. A part la possibilité de conservation de l'intérieur de la salle avec son magnifique décor à l'italienne ainsi que la préservation des halls d'entrée et des grands escaliers, tout le reste du volume de cette immense nef est à revoir. C'est pourquoi le Conseil Municipal de Montpellier a décidé de lancer une étude de rénovation du Théâtre afin que les volumes internes soient redessinés pour correspondre à la satisfaction des besoins du personnel qui travaille dans le Théâtre. C'est donc un outil moderne, fonctionnel que la Ville de Montpellier entend reconstruire. Un avant-projet sommaire et une étude ont été demandés à des architectes-scénographes. Lorsque les premières études seront remises tous les créateurs, tous les utilisateurs de ce Théâtre seront réunis et il leur sera soumis pour une concertation que nous espérons très constructive, les documents que nous aurons reçus. En parallèle le Conseil Municipal de Montpellier a introduit une demande de subvention pour un montant de travaux de l'ordre de 30 millions (3 milliards de centimes) auprès du Ministère de la Culture que dirige M. Jack LANG. Nul doute que nous pourrions obtenir une subvention du Ministère de la Culture afin que nous puissions réaliser avec et pour les créateurs et les acteurs la réalisation d'un outil fonctionnel et adapté à leurs besoins.

Jean OBERTI
Adjoint au Maire

LYRIQUE

* THEATRE MUNICIPAL

Vendredi 13 novembre à 20 h 30 et dimanche 14 novembre à 14 h 30

LUCIA DI LAMMERMOOR

Opéra en 4 actes de Salvatore CAMMARANO, d'après Walter SCOTT

Musique de Gaetano DONIZETTI

Mise en scène : Tito SEREBRINSKY - Décorateur : Hector PASCUAL

Production de l'Opéra de MARSEILLE

Edgardo : Renato CIONI - Enrico : Ernest BLANC - Arturo : Romano PINI

Raimondo : François LOUP - Normano : Bruno COSTANTINI

Lucia : Christine WEIDINGER - Alisa : Josette JACQUES

Direction Musicale : Louis BERTHOLON

Lucia Di Lammermoor emprunte au roman de Walter SCOTT, l'histoire d'une lutte de « clans » implacable. Donizetti en a fait un chef d'œuvre du Bel Canto. Edgard et Lucie se sont voués à un amour éternel. Lord Henri Asthon, le frère de cette dernière, réussit, grâce à un subterfuge, à unir sa sœur à Sir Arthur : il lui fait croire à la trahison d'Edgard. Lucie, s'apercevant de son erreur, poignarde son mari, et devient folle.

CONFERENCES

* SALLE RABELAIS

Mardi 24 novembre à 18 h et 21 h

« AMAZONIE »

L'Orénoque sur les Pas d'Humboldt - 180 ans après Humboldt et Bon Pland, 2 explorateurs du siècle dernier revivent leurs aventures - Récit d'un des auteurs.

EJE
88.63.20

Entreprise Jean Estupina

ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL

Tél. : 78.13.87

bonna

Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants
colorés

Pour tout équipement public, villas et particuliers

Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. : (67) 70.21.30
Telex : 490821

à Montpellier
quartier des facultés

la Clairière

APPARTEMENTS
DU STUDIO AU P.4

à l'écart du bruit
tout près de tout

bureau de vente ouvert route de mende
face cité universitaire
de boutonnet

1, rue de l'aiguillerie
34000 Montpellier

UNE REALISATION
COGEDIM
(67) 60.54.44

ORFEO

DISQUES
et CASSETTES

Spécialité classique,
jazz et blues

VIDEO - CASSETTES

Variétés - Pop
Folk - Enfants

Textes enregistrés

9, Place Chabaneau (Préfecture)
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 60.56.69

ETABLISSEMENT HORTICOLE ET PEPINIERE DU MAS D'ANDABRE

Téléphone : (67) 92.03.08

POUSSE-CLANET
Service de Parcs et Jardins

Rue de Saint-Hilaire
34 - Montpellier
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIES
PLANTES VIVACES
OIGNONS, BULBES A FLEURS
PLANTES A MASSIFS

ARBRES ET ARBUSTES
D'ORNEMENT
ARBRES FRUITIERS
CONIFERES
ROSIERS

SERVICE DE PARCS
ET JARDINS

APPAREILS SANITAIRES

Expo Sanit

41, rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Téléphone 92.10.41

ET ACCESSOIRES

CARRIÈRES
DE LA MADELEINE
S.A.

CHANTIER R.N. 006
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

TÉL. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.07.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

Vous avez besoin d'une banque
qui vous écoute, qui vous explique
et qui vous protège

CREDIT LYONNAIS

VOTRE PARTENAIRE

Invitation à l'ambiance

Dîner près d'un piano blanc, dans un cadre confortable aux couleurs chatoyantes
Restaurant Les Baladins.

Dîner aux accords d'un piano blanc, de mets raffinés servis avec élégance et discrétion
Restaurant Les Baladins.

Réussir son dîner, réussir sa soirée.
Restaurant Les Baladins.

Restaurant Les Baladins

HOTEL SOFITEL - LE TRIANGLE - MONTPELLIER - Téléphone : (67) 54.04.04

Des conseils
objectifs
pour des
placements sûrs.

CAISSE D'EPARGNE

POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

Congrès de l'Union Nationale des Bureaux d'Aide Sociale de France et d'Outre-Mer

Handicapés



**Concertation avec la municipalité
p. 13 et 14**

Montpellier a reçu les représentants des Bureaux d'Aide Sociale

27 - 31 Octobre

- Le handicapé dans la ville (*pages 11 et 12*)
- Le handicapé dans le monde du travail
- Le handicapé dans les structures d'accueil

